

LE DEVOIR

VOL. XCVI N° 58

LE JEUDI 17 MARS 2005

87c + TAXES = 1\$

Endettés, en grève, en colère

La proposition de Fournier est finale

Les nouvelles mesures entreront en vigueur dès juin

TOMMY CHOUINARD

Québec — Quelques heures seulement après que les leaders étudiants eurent claqué la porte de son bureau, le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, a décidé subitement de revoir à la hausse sa proposition de réinvestissement dans l'aide financière aux études, qui passe de 29 millions à 41,5 millions de dollars pour cette année. Le résultat demeure cependant le même: les étudiants balaiés du revers de la main la nouvelle proposition du gouvernement Charest.

Jean-Marc Fournier avait mis de côté une «marge de manœuvre» de douze millions de dollars dans l'éventualité où les leaders étudiants se seraient montrés intéressés à entreprendre des négociations mardi soir, ce qui n'est pas survenu. «On n'avait pas eu le temps de discuter des problématiques pour lesquelles j'avais une certaine marge», a-t-il expliqué en conférence de presse hier. Se défendant bien d'avoir tenté de conclure une entente à rabais avec les étudiants, le ministre a joué cartes sur table hier matin et a révélé l'existence de cette marge de manœuvre. La nouvelle proposition de 41,5 millions de dollars est finale et ne fera l'objet d'aucune négociation, a affirmé Jean-Marc Fournier. À preuve, Québec entend mettre en vigueur les mesures que contient sa proposition dès le mois de juin.

Québec abolit le système de remboursement des dettes d'études proportionnel au revenu, qu'il venait à peine de créer après des mois de réflexion, et le remplacera, dès ce printemps, par un programme de remise de dette. Seuls 35 % des étudiants bénéficiaires du régime d'aide financière — principalement ceux qui reçoivent le montant maximal de prêts — profiteront de ce programme, puisque deux conditions d'admission s'appliquent. L'État remboursera en effet une partie du montant de la dette des étudiants qui auront obtenu leur diplôme dans un délai



Jean-Marc Fournier



Le Service de police de la Ville de Montréal a noté une seule arrestation, et «indirecte» de surcroît.

Plus de 80 000 étudiants descendent dans la rue

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

En grève. En colère. En... dettés. Le centre-ville de Montréal a été pris d'assaut hier après-midi par plus de 80 000 étudiants gonflés à bloc, venus scander pacifiquement leur ras-le-bol quant au refus du gouvernement Charest de retourner les 103 millions de dollars de bourses convertis en prêts.

Écrivant l'histoire, les jeunes sont sortis massivement des universités, des cégeps et même des écoles secondaires pour former un impressionnant serpent qui s'est joyeusement mais calmement animé des bureaux du ministre de l'Éducation — angle Fullum et Sainte-Catherine — jusqu'à ceux du grand chef Jean Charest — angle Sherbrooke et McGill College.

Si les organisateurs ont parlé d'une horde de 100 000 manifestants, le regroupement a été évalué par les forces de l'ordre à quelques conservatrices «dizaines de milliers», une donnée qui a trouvé des échos différents dans les médias. On peut présumer que les étudiants venus dire un non ferme aux dernières offres du ministre Jean-Marc Fournier dépassaient les 80 000, ce qui ferait de cette marche étudiante la plus imposante de l'histoire du Québec.

Venus des quatre coins du Québec — de Rimouski et Québec, en passant par Sherbrooke —, les jeunes ont répété sur tous les tons qu'ils souhaitent voir revenir dans la cagnotte des bourses les 103 millions convertis en prêts en mars dernier.

«C'est hallucinant de voir à quel point on est nombreux», a lancé la présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Julie Bouchard, aux jeunes massés devant les bureaux du premier ministre, après deux heures de marche sans incident. «Charest est tout seul dans son coin et nous sommes 230 000 en grève!»

Ravi de la riposte des étudiants, qui ont entendu l'appel à la manifestation lancé par la FECQ et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), le président de la FEUQ, Pier-André Bouchard-Saint-Amant, a invité ses troupes à «crier haut et fort»

VOIR PAGE A 8: COLÈRE

- Pendant ce temps, en France... à lire en page A 2
- L'éditorial de Josée Boileau, à lire en page A 6

Objectif: tirer le parti vers le centre

Le Québec à l'assaut du congrès conservateur

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Les militants conservateurs du Québec prennent aujourd'hui le chemin de Montréal avec une idée bien précise en tête: occuper le plus de terrain possible au congrès et ainsi tirer leur parti vers le centre de l'échiquier politique. Tout sera mis en œuvre pour que les idées défendues par le Parti conservateur (PC) colent davantage aux réalités de la province et que les questions d'ordre moral cessent de hanter la formation.

Dans les hautes instances du PC à Ottawa, on ne cache pas sa satisfaction de voir les militants du Québec se pointer au congrès en nombre suffisant pour influencer les discussions. «C'est la première étape pour stimuler l'intérêt des Québécois, et c'est certain qu'on a plus de participants que si nous avions tenu le même congrès ailleurs au pays», a soutenu hier le

VOIR PAGE A 8: CONGRÈS

INDEX

Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics.....	A 4	Météo.....	A 4
Culture.....	B 8	Monde.....	B 5
Décès.....	B 4	Mots croisés.....	A 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Canal Pentagone

L'administration Bush fait diffuser des dizaines de publiportages déguisés en informations journalistiques

LE DEVOIR

New York — C'est le genre de couverture télé dont rêve tout président. Un reportage sur des Irakiens à Kansas City qui se pressent devant la caméra et remercient chaleureusement le président George W. Bush «pour avoir libéré notre pays». Un autre sur des femmes en Afghanistan qui louent l'Amérique pour leur avoir permis de «prendre une part active à la vie de notre nation». Un dernier enfin avec un reporter qui explique dans un aéroport comment «le gouvernement réalise un travail fabuleux pour assurer la sécurité de ses concitoyens».

Seul problème: à chaque occasion, les journalistes

ne sont pas des journalistes mais des employés de différents ministères de l'administration Bush payés pour réaliser des «publiportages» les plus favorables possible au président. Malgré cette évidente atteinte à l'éthique, des dizaines de ces «bonnes nouvelles» ont été diffusées sur les chaînes de télé américaines locales, sans aucune précision sur leur provenance. Des topos de 90 secondes, qui ont toutes les apparences du journalisme indépendant, diffusés sur les grands marchés de New York, Los Angeles et Chicago mais faisant habilement l'économie de points de vue critiques ou d'allusions à des controverses qui pourraient faire

VOIR PAGE A 8: PENTAGONE



Le nouvel Irak, ou la corruption généralisée

Londres — L'organisation Transparency International a fustigé hier l'absence de politique «musclée» du gouvernement irakien contre la corruption, prévenant que la privatisation rapide préconisée par les institutions financières internationales risque de la démultiplier.

Des mesures «sévères et immédiates» doivent être prises pour lutter contre la corruption avant que ne commencent les vraies dépenses de reconstruction, sinon «l'Irak ne deviendra jamais le phare de la démocratie tel que l'envisage l'administration Bush mais plutôt le plus grand scandale de corruption de l'histoire», avertit Transparency dans son rapport mondial sur la corruption 2005, présenté hier à Londres. «Une privatisation rapide pourrait multiplier les occasions de corruption si elle est exigée par le Fonds monétaire international (FMI) et les créanciers officiels du Club de Paris comme condition préalable à la réduction et à un rééchelonnement des quelque 120 milliards de dollars de dette extérieure», affirme encore le rapport.

La reconstruction «requiert une approche de la corruption beaucoup plus musclée que celle adoptée par le nouveau gouvernement», souligne-t-il. «Nous n'avons probablement pas encore vu la pleine mesure de la corruption en Irak pour la simple raison que le gros des dépenses prévues pour les contrats de construction et d'approvisionnement n'a pas encore été entamé», note le rapport.

Cependant, ces craintes «ne devraient pas servir de

VOIR PAGE A 8: IRAK

Silence, on lit!

du 16 au 20 mars 2005

Sous la présidence d'honneur de Lucie Pagé
au Palais des congrès de Gatineau

Aujourd'hui de 14 h à 21 h :
gratuit pour les étudiants

26

Salon du livre de l'Outaouais

www.slo.qc.ca



• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

Détection gratuite

Encore tabou, le cancer de la prostate peut être guéri s'il est détecté et traité précocement. Le malheur, c'est qu'il n'entraîne aucun symptôme à ses premiers stades. Voilà pourquoi le Centre hospitalier de l'Université de Montréal tiendra ses Journées de sensibilisation au cancer de la prostate aujourd'hui et demain à la Grande-Place du Complexe Desjardins, à Montréal. Sur place, une équipe de professionnels du CHUM composée d'infirmières et de médecins uro-oncologues et radio-oncologues proposera aux hommes des tests de détection réalisés en toute confidentialité. L'année dernière, 400 hommes ont profité d'un examen gratuit et soixante d'entre eux ont bénéficié d'un suivi médical, par la suite. Le cancer de la prostate touche un homme sur sept au Canada et constitue la deuxième cause de décès en importance parmi les cancers. — *Le Devoir*



VIA Rail Canada

CONCOURS DE DESIGN
MARQUE D'INTÉRÊT

VIA Rail Canada inc. invite les designers à manifester leur intérêt en vue de participer à un concours de design visant à moderniser l'intérieur de ses voitures carénées en acier inoxydable hautement prisées, portant la marque Bleu d'Argent™, pour les destinations transcontinentales de l'Ouest.

Vous trouverez de plus amples renseignements au sujet de cette MARQUE D'INTÉRÊT sur le site Web de VIA à l'adresse : http://www.viarail.ca/faire_affaire/fr_entr_doin_login_opport.html

VIA Rail Canada inc. est le fournisseur de service ferroviaire voyageurs intervilles du Canada. La société exploite plus de 460 trains par semaine, sur un réseau de 14 000 kilomètres de voie ferrée reliant plus de 450 collectivités au Canada. Les trains de VIA transportent 4 millions de voyageurs chaque année.

À Paris, au printemps, on prend la rue

Les manifestations étudiantes s'essoufflent, mais le malaise demeure

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Même si l'éducation est gratuite en France de la maternelle à l'université, les étudiants français ont l'habitude de descendre dans la rue presque à chaque printemps. À Paris, on ne compte plus le nombre de ministres de l'Éducation dont les mobilisations étudiantes ont obtenu la tête.

Voilà pourquoi le ministre actuel, François Fillon, peut s'estimer heureux d'avoir survécu pour l'instant aux manifestations qui ont balayé la France ces dernières semaines. Dans l'ensemble du pays, ils étaient 165 000 le 8 mars dernier à battre le pavé au son de «Fillon, t'es foutu» et «les lycées sont dans la rue». Mardi, leur nombre était tombé à 65 000, dont 6000 à Paris, qui ont défilé de la place de la République à celle de la Nation.

La contestation, qui bat son plein depuis janvier, est aujourd'hui en voie d'essoufflement. Les lycéens (l'équivalent des cégepiens) exigent le retrait de la loi de réforme scolaire discutée depuis mardi au Sénat après avoir été adoptée à l'Assemblée nationale. Pour ne pas fournir d'armes aux étudiants, le gouvernement a décidé d'appliquer une procédure d'examen accéléré des 627 amendements actuellement sur la table. Devant le Sénat, François Fillon a rappelé sa détermination à ne pas reculer. «Ce n'est pas le chant du cygne», a répliqué le secrétaire général de la Fédération des syndicats étudiants, Gérard Aschieri.

Comme le projet de loi Fillon comprend un ensemble de mesures très disparates, on se perd en conjectures sur les objectifs précis de la contestation. Le projet étudié au Sénat définit un certain nombre d'objectifs pieux à atteindre: 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat (équivalent du DEC), 50 % de diplômés de l'enseignement supérieur et 100 % de qualifiés. Il suggère de recentrer la formation sur un «socle commun» de connaissances de base.

Suivent un certain nombre de mesures aussi différentes que la remise à l'honneur du redoublement, l'élimination des travaux collectifs en dernière année du lycée (cégep), des formes d'aide individuelle pour les élèves en difficulté et une diminution du nombre d'élèves dans les cours



Ils étaient 165 000 dans l'ensemble du pays, le 8 mars dernier, à battre le pavé. Mardi, ils n'étaient plus que 65 000, dont 6000 à Paris, qui ont défilé de la place de la République à celle de la Nation.

de langue seconde.

En février, dès les premières manifestations, le ministre avait abandonné son projet de réduire la part de l'examen dans l'obtention du baccalauréat (DEC). En France, un étudiant a beau réussir toute sa scolarité, il n'obtiendra jamais de diplôme s'il ne réussit pas l'examen final, qui est uniforme dans tout le pays.

Plusieurs attribuent la baisse de la mobilisation étudiante aux violences qui ont marqué la grande manifestation du 8 mars. À Paris, plusieurs centaines de «casseurs» sont venus faire du grabuge sous les regards des policiers immobiles. La plupart, qui ne sont pas étudiants, venaient des banlieues nord de la capitale. Plusieurs dizaines d'étudiants ont été blessés et dépouillés de leur téléphone portable. Le phénomène n'est pas nouveau en France, où les manifestations se terminent souvent par des bris de vitrines et des incendies de voitures provoqués par des groupes extérieurs.

À Paris, la manifestation de mardi était donc encadrée par 400 gros bras prêtés par les syndicats de fonctionnaires. Les manifestations étudiantes se noient d'ailleurs depuis deux semaines dans l'océan des protestations organisées par ces derniers. Plusieurs organisations étudiantes, solidement encadrées par les syndicats d'enseignants, reprennent leurs revendications. Ces derniers exigent surtout des augmentations de salaire.

«Ils sont stimulés par l'exemple de leurs aînés qui viennent d'obtenir une reculade du gouvernement sur les salaires mais, du coup, ils pourraient faire les frais de l'opération», écrit Jacques Camus dans le quotidien *La République du centre*. Selon un sondage CSA, 79 % des professeurs pensent que le projet de loi Fillon n'améliorera pas le fonctionnement de l'école. Les Français, eux, sont plutôt partagés et distinguent mal ce qui différencie cette réforme de toutes celles qui l'ont précédée depuis 15 ans.

Plusieurs observateurs voient dans les manifestations des dernières semaines l'expression d'un malaise plus général.

«Depuis le départ, les lycéens expriment un malaise dans leur rapport à la scolarité beaucoup plus qu'une réaction à un projet de loi», écrit le sociologue Dominique Pasquier dans *Le Monde*. «Je ne crois pas que, dans la loi Fillon, il y avait de quoi susciter une telle mobilisation. Ce que j'ai entendu dans les témoignages, c'est l'expression d'un ressentiment.»

Un ressentiment lié à un taux de chômage à la hausse et une école très sélective où les classes populaires n'ont presque aucune chance d'accéder aux établissements les mieux cotés.

«La vérité, c'est qu'aujourd'hui, notre système éducatif fabrique de plus en plus d'exclus, a reconnu François Fillon. Un enfant d'ouvrier en France a dix fois moins de chances d'obtenir un baccalauréat [DEC] général ou technologique qu'un enfant d'enseignant.»



Les étudiants protestent contre la réforme de l'éducation. Mais la réforme comprend tellement de mesures qu'il est difficile de savoir exactement contre quoi les protestataires en ont.



Aujourd'hui à 16 h 45

IL Y A 50 ANS, L'ÉMEUTE DU FORUM

Un reportage de Jacques Beauchamp avec Jean-Claude Lord, Jean Béliveau et Jean-Claude Germain.

DÉSAUTELS

dès 15h

Réalisation : Ginette Viens

95.1 FM
Première Chaîne
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/desautels


Maria et Charlotte commencent chaque journée avec un smoothie.



Déjà 1 Canadien sur 3 choisit Europe's Best. Faites comme eux. Vivez en santé!

Fibre partenaire de
Étoiles
du
Glace

POLITIQUE



Michel David

Répéter ses erreurs

Peu importe ce qu'on peut penser des PPP, il faut reconnaître le flegme de la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, qui ne s'est pas laissée démonter par la tentative d'intimidation des matamores syndicaux.

Le discours qu'elle avait prévu livrer au Cercle canadien lundi dernier n'aurait certainement pas réussi à apprivoiser les adversaires des PPP, mais les manifestants se sont tirés dans le pied en refusant de la laisser parler.

C'est l'opinion publique qui arbitrera l'intense bras-de-fer qui s'engage entre le gouvernement et les centrales syndicales à l'occasion des négociations pour le renouvellement des conventions collectives dans le secteur public. La partie ne fait que commencer, mais la présidente du Conseil du trésor a marqué un point sans même ouvrir la bouche.

Malheureusement, le traitement antidémocratique qu'on lui a réservé sera vite oublié si le gouvernement s'entête à répéter les mêmes erreurs. Son comportement est à ce point aberrant depuis quelque temps qu'on finit par se demander si Jean Charest ne cherche pas à provoquer délibérément une crise afin de pouvoir ensuite réclamer le mandat de la résoudre.

Bien sûr, les syndicats ont intérêt à noircir le gouvernement, mais ce ne sont tout de même pas eux qui ont proposé de subventionner à 100 % les écoles privées juives ou qui ont sabré à l'aveugle dans l'aide aux étudiants! Avez-vous déjà entendu un syndicat proposer d'imposer de nouvelles compressions budgétaires aux centres de la petite enfance?

En 1989, Robert Bourassa avait réussi à renverser le cours d'une campagne électorale mal engagée en demandant soudainement qui, de l'intérêt public ou des syndicats, devait mener au Québec. Une stratégie de ce genre ne peut cependant fonctionner que dans la mesure où celui qui prétend éteindre le feu n'est pas lui-même identifié comme l'incendiaire.

Fort de son nouveau mandat, M. Charest avait ouvert les hostilités le 15 octobre 2003 en signant une lettre ouverte dans laquelle il accusait les syndicats de placer leurs «*intérêts corporatifs*» au-dessus des «*intérêts historiques*» du Québec, auxquels il associait son projet de «*réingénierie*» de l'État.

Malgré les protestations indignées du monde syndical, la population serait restée largement indifférente aux modifications de l'article 45 du Code du travail si une suite de décisions malheureuses, notamment l'augmentation du tarif des garderies, n'avaient donné l'impression que le gouvernement voulait s'en prendre à l'ensemble de la société civile.

Il a fallu que le gouvernement se mette au point mort pendant un an et improvise une série de forums pour rétablir un semblant de dialogue, mais il ne semble avoir tiré aucune leçon de cette expérience. Les mêmes causes ayant généralement les mêmes effets, on risque d'assister à une mobilisation encore plus importante aux cours des prochains mois.

Les employés du secteur public ne jouissent pas d'une sympathie excessive quand vient le temps de négocier leurs conditions de travail. Une grande partie de la population demeure très sceptique quand ils se posent en défenseurs de l'intérêt général, mais une nouvelle ronde de compressions budgétaires, qui fragiliserait encore davantage les services publics, donnerait beaucoup de crédibilité au discours syndical.

L'ancien chef de cabinet de Robert Bourassa, John Parisella, qui était présent au Cercle canadien pour entendre Mme Jérôme-Forget, a rejeté la responsabilité de l'incident de lundi sur les politiciens et les médias, qu'il semble tenir responsables de l'absence de grands débats publics au Québec.

M. Parisella regretterait-il l'époque où le gouvernement Bourassa semblait penser que rien n'était plus déterminant pour l'avenir du Québec que les heures d'ouverture des magasins et la couleur de la margarine? Depuis les belles années de la Révolution tranquille, on n'a jamais discuté autant du «*modèle québécois*» qu'au cours des trois ou quatre dernières années. Pourtant, à en entendre certains, ceux qui y tiennent sont nécessairement mal informés. Ou encore ils sont les victimes de la désinformation orchestrée par les syndicats et les groupes de gauche.

On a comparé la crise étudiante actuelle à celle de 1968. Son ampleur est peut-être comparable, mais elle est d'une tout autre nature. Les étudiants du cégep Lionel-Groulx, qui avaient lancé le mouvement de grève à l'époque, inscrivaient leur action «*dans l'ordre d'une contestation globale du système économique du Québec et de toutes les structures de la société québécoise*».

Cet état d'esprit est largement étranger à la lutte contre les compressions de 103 millions de dollars dans le programme de prêts et bourses, qui ne se situe pas dans l'ordre de la contestation mais bien de la conservation. Les éléments plus radicaux, qui profitent de l'occasion pour réclamer la gratuité des droits de scolarité universitaires, sont très minoritaires.

De façon générale, les années de poursuite du déficit zéro, puis le débat sur le déséquilibre fiscal, ont eu un effet pédagogique sur la population, aujourd'hui plus consciente des contraintes financières. Au train où vont les choses, on va bientôt assister à des manifestations pour s'opposer aux baisses d'impôt! Même le nouveau ministre des Finances, Michel Audet, commence à s'en distancier avant de les avoir annoncées. C'était bien la peine de renvoyer Yves Séguin!

Seule une «*commande politique*» du bureau du premier ministre, comme celle évoquée par M. Audet, peut expliquer les pitoyables finasseries de Jean-Marc Fournier qui, dès son arrivée au ministère de l'Éducation, aurait dû corriger la bourde commise par son prédécesseur. Encore une fois, M. Charest semble incapable d'évaluer correctement l'état de l'opinion québécoise. À moins qu'il ne s'en fiche complètement. Dans les deux cas, c'est très inquiétant.

mdavid@ledevoir.com

Scandale des commandites

Gosselin sort épuisé de son passage devant le juge Gomery

Le publicitaire dit avoir fourni 3673 heures de travail au gouvernement fédéral pour la seule année fiscale 1997-98

BRIAN MYLES

Gilles-André Gosselin a repoussé les limites physiques du surmenage en 1997-98 en travaillant en moyenne 10 heures par jour, sans jamais prendre de congé.

La commission Gomery a plongé hier le publicitaire de 57 ans dans un tel embarras qu'il a demandé l'ajournement provisoire de son témoignage. «*Je suis fatigué, exténué. J'ai de la misère à me concentrer. Je me demande à quoi ça rime, tout ça*», a-t-il laissé tomber en matinée, excédé.

M. Gosselin venait d'être mis en boîte par les questions assassines du procureur de la commission, Guy Cournoyer, et surtout celles du juge John Gomery. Gilles-André Gosselin a personnellement facturé 3673 heures de travail (624 523 \$ en honoraires) au ministère des Travaux publics pour l'année fiscale 1997-98. Cela revient à dire qu'il consacrait donc 70,6 heures par semaine à son agence, tout au long de l'année, sans jamais s'arrêter pour les vacances, les congés fériés ou les anniversaires de ses proches.

La tournée du voilier *Bluenose II*, un «*cirque*» qui ne s'arrêtait jamais, aurait tenu le publicitaire occupé pendant 1177 heures du 1^{er} avril au 16 octobre 1997. Or la tournée du *Bluenose* s'est échelonnée sur trois mois, de la mi-mai à la mi-août, une période au cours de laquelle M. Gosselin travaillait «*dix, douze heures par jour. Ça pouvait aller jusqu'à 17*».

«*Vous êtes un homme remarquablement travailleur*», a commenté le juge Gomery. «*Toutes les heures ne sont pas facturables au gouvernement du Canada. Vous deviez manger, dormir et administrer votre entreprise. Vous réussissiez à faire tout cela?*», lui a-t-il demandé. Ce à quoi M. Gosselin a rétorqué que des avocats travaillaient bien sept jours sur sept. Certes, mais au-delà de 2000 heures par année, ils succombent au *burn-out*, a répliqué le juge.

Gilles-André Gosselin en connaît un grand chapitre sur les affres du surmenage. «*J'ai fait plus qu'un burn-out après cette période*», a-t-il avoué. Il a éprouvé

des problèmes à ce point sérieux que son médecin lui a recommandé de cesser complètement ses activités à l'automne 1997. Des conseils qu'il a ignorés pour poursuivre «*sur du temps emprunté*».

Coincé par le juge

Le juge Gomery ne s'est pas laissé attendrir par cet échange. Il a souligné au témoin qu'il a obtenu ses premiers contrats de commandite avec le ministère des Travaux publics le 28 avril 1997. Il faudrait donc considérer que Gilles-André Gosselin a accompli son marathon de 3673 heures de travail en 11 mois, ce qui porterait sa semaine de travail régulière à 76,5 heures, ou encore 10,9 heures par jour, tous jours sans un seul congé.

Pour sortir de l'impasse, M. Gosselin a dû admettre qu'il avait sûrement commencé à piloter des commandites avant d'obtenir sa pleine reconnaissance par le gouvernement.

M. Gosselin a pourtant juré lors de la première journée d'audience qu'il n'a pas discuté du programme des commandites avant que son agence soit sélectionnée par le gouvernement. Son agenda démontre au contraire qu'il préparait le Festival des tulipes dès le 8 avril et une tournée de montgolifères dès le 30 mars. Il a

facturé ses services pour ces deux événements le 28 avril précisément.

Piégé une première fois sur le nombre d'heures facturées et une seconde fois sur sa connaissance préalable des contrats à venir, le surhomme a exprimé de vive voix son désarroi face à son interrogatoire. Avec l'assentiment du juge Gomery, la suite de son témoignage a été repoussée au 29 mars, au prétexte officiel de ses problèmes de santé.

L'épouse du millionnaire

Au même titre que chez les Lafleur, le programme fédéral des commandites est resté une affaire de famille chez les Gosselin.

En deux ans, Andrée Côté-Gosselin a touché 104 463 \$ en salaire de l'agence de son mari. Son entreprise, le Centre de placement de professionnels de la

communication (CPPC), a reçu en outre un contrat de 196 231 \$ de Gosselin Communications Stratégiques en 1997. Rebaptisée Unicom, la compagnie de cette infirmière en psychiatrie s'est spécialisée dans la fourniture d'articles promotionnels au gouvernement. Unicom a obtenu en 1998 des contrats de 243 914 \$ de Gosselin Communications Stratégiques, soit plus de la moitié de tous les contrats de sous-traitance accordés par l'agence pour la fourniture d'articles.

Groupaction a acheté l'entreprise de Mme Côté-Gosselin pour 510 000 \$ et celle de son époux pour 900 000 \$, dans deux transactions séparées enregistrées le 1^{er} octobre 1998. Total: 1,4 million. Jean Brault a mis la clef dans la porte d'Unicom après avoir déboursé un demi-million de dollars pour en faire l'acquisition.

Sans le soutien de Gosselin Communications Stratégiques, la seconde carrière de Mme Côté-Gosselin dans le monde des affaires n'aurait jamais été aussi florissante. Le CPCC a récolté des revenus de 9389 \$ durant ses trois premiers mois d'existence en 1996, terminant l'année avec une perte de 682 \$. En 1997 et 1998, l'entreprise a réalisé des ventes de 772 680 \$ auprès de Gosselin Communications Stratégiques, soit 86 % de son chiffre d'affaires.

Le fils Nicolas dirigeait pour sa part Portage, spécialisée aussi dans la fourniture d'articles promotionnels. Portage devait 90 % de son chiffre d'affaires à Groupaction Gosselin. L'entreprise a réalisé des ventes de 1,9 million de 1999 à 2001 avant de cesser ses activités.

Gilles-André Gosselin profitait de l'essor d'Unicom et de Portage. Il facturait au ministère des Travaux publics des frais de majoration de 17,65 % sur la plupart des articles produits par sa femme et son fils. Il capitalisait tout autant sur le travail des sous-traitants d'Unicom. À titre d'exemple, M. Gosselin a facturé 60 \$ l'heure à Jean Lafleur pour les services de Geneviève Proulx en 1997. Mme Côté-Gosselin a facturé à l'agence de son mari 25 \$ l'heure pour les services de Mme Proulx. Celle-ci a reçu en revanche 15 \$ l'heure de la part d'Unicom. Dit autrement, le taux horaire de Mme Proulx a été multiplié par quatre avant que la facture finale soit acheminée au gouvernement.

Le Devoir

Après plus de 30 ans, CLUB 402 ferme ses portes DÉFINITIVEMENT à la fin mars

Costumes 149 \$
Importés d'Italie

Vestons/Blazers 99 \$
Importés d'Italie

Tous LES COSTUMES Importés d'Italie DOIVENT ÊTRE LIQUIDÉS

Cerruti 1881 — Zegna — Luigo Botto

LIQUIDATION TOTALE & FINALE

1118, rue Sainte-Catherine Ouest

2^e étage, Montréal • (514) 861-3636

Lun. au ven. 10h à 18h

Sam. 10h à 16h

Tous les soirs après 18h

sur rendez-vous seulement

Club 402-HOMME®

ROLEX

SERVICE



POUR GARDER VOTRE ROLEX EN

PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT,

NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE

RÉVISION COMPLÈTE TOUTS LES CINQ ANS.

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

... s'en aller quand on veut.
- Manon

Ce soir

21 h

Manon, le film

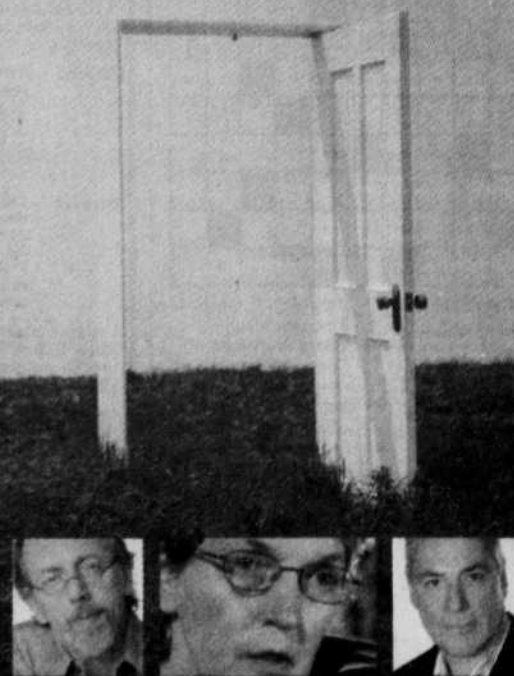
Une Québécoise, atteinte de sclérose en plaques, est morte dignement le 11 juin dernier à Zurich. Benoît Dutrizac l'accompagnait.

22 h 05

Manon, la discussion

Le suicide assisté avec Arlette Cousture, Johanne de Montigny, Dr Benoît Dubuc, Pierre Lussier...

Animation : Jean-François Doré



Télé-Québec
telequebec.tv

ça change de la télé

LES ACTUALITÉS

EN BREF

En attendant la pandémie de grippe

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) est formelle: il ne s'agit plus de savoir s'il y aura ou non une pandémie mondiale de grippe prochainement mais quand. Dans cette optique, l'annonce faite hier par Ottawa, qui entend créer un Centre international de recherche sur les vaccins, tombe à point nommé en donnant au Canada un nouvel outil pour prévenir une pandémie. Baptisé InterVac, le centre sera intégré à l'université de la Saskatchewan au coût de 61,8 millions de dollars. Doté de laboratoires de niveau 3 de biosécurité, InterVac mettra au point des vaccins destinés à protéger les personnes et les animaux contre des maladies infectieuses émergentes telles que la grippe aviaire, le virus du Nil occidental et le Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). — *Le Devoir*

D'asphalte et d'élections

S'il est élu maire, Pierre Bourque s'attaquera aux nids-de-poule. Le chef de l'opposition à l'hôtel de ville a annoncé hier qu'il faisait de la réfection des rues son premier engagement formel envers les citoyens en prévision des élections municipales prévues pour l'automne. Il a invité les citoyens à lui signaler les cent rues ou tronçons les plus mal en point à Montréal et promet de les refaire entièrement en 2006 et 2007. M. Bourque a dévoilé une liste comportant 30 tronçons de rue à refaire et les Montréalais pourront compléter cette liste avec leurs suggestions. Le chef de l'opposition accuse l'administration Tremblay d'être responsable de la détérioration rapide du réseau routier à la suite d'une baisse des investissements en 2002 et 2003. — *Le Devoir*

Un toit pour qui?

Le nombre de reprises de logement par les propriétaires ne cesse de grimper. En quatre ans, le nombre de causes présentées devant la Régie du logement a plus que triplé au Québec, passant de 621 en 1999-2000 à 2199 l'an dernier. À Montréal, le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) signale que c'est dans le Plateau Mont-Royal que la situation est la plus critique, mais des quartiers comme la Petite-Patrie, Rosemont, Villieray et Hochelaga-Maisonneuve sont également touchés. Estimant que la reprise de logement constitue trop souvent un moyen de se débarrasser de locataires qui paient des loyers peu élevés, la RCLALQ demande à la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, d'imposer un moratoire sur les reprises de logement dans les municipalités où le taux de vacance est inférieur à 3%. Le Regroupement souhaite également que Québec adopte des règles plus sévères à l'égard des propriétaires qui désirent reprendre possession d'un logement et les oblige à verser des indemnités plus généreuses aux locataires évincés. La ministre a fait savoir au RCLALQ qu'elle était disposée à rencontrer les associations de locataires à ce sujet. — *Le Devoir*

Impôt: Audet répond à une commande

Des économistes craignent que la paix sociale ne soit troublée

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le ministre des Finances, Michel Audet, a reconnu hier qu'il remplissait une commande gouvernementale en prévoyant, dans son prochain budget, des baisses d'impôt.

«Notre engagement, c'est de sortir de ce dilemme ou de ce carcan dans lequel on est d'être les Québécois les plus taxés au Canada [sic], de ramener le fardeau fiscal au niveau de la moyenne canadienne», a expliqué M. Audet lors de la période de questions. «Si c'est ça qu'on appelle une commande, c'est une commande sur laquelle on s'est fait dire.» Le porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances, François Legault, l'interrogeait sur la «commande politique» que M. Audet, devant une demi-douzaine d'économistes des milieux financiers et universitaires, avait dit vouloir remplir, comme l'a relaté *La Presse* hier.

Mais cette commande faite par le premier ministre Jean Charest a fait tiquer les économistes consultés lors de cette rencontre prébudgétaire qui a eu lieu mardi. «Ce sont les ténors de la rue Saint-Jacques, ceux qui représentent le patronat, qui ont demandé de ne pas faire ça», a dit M. Legault. «C'est rendu que le monde des affaires dit: "Non! Non, non, vous allez nuire à la paix so-

cial si vous commencez à faire des compressions."»

L'économiste en chef de la Financière Banque Nationale, Clément Gignac, est de ceux qui ont mis en garde le gouvernement Charest lors de cette rencontre. Procéder à des baisses d'impôt en les finançant par des compressions massives pourrait provoquer du «désordre social», menaçant la paix sociale relative qui existe depuis 20 ans au Québec, a-t-il livré au *Devoir*.

En tant qu'économiste, M. Gignac est en principe en faveur de baisses d'impôt qui, selon lui, sont «des conditions gagnantes pour créer de la richesse au Québec». Mais «la détérioration du climat social influence les décisions d'investissements» des entreprises, a prévenu l'économiste, ce qui nuit aux perspectives de croissance économique.

M. Gignac craint également que le gouvernement Charest n'hypothèque l'avenir pour financer les baisses d'impôt. Il souligne que M. Audet pourrait choisir de financer en partie les baisses d'impôt par la vente d'éléments d'actif, un geste ponctuel, alors que la réduction des revenus de l'État liée à la réduction du fardeau fiscal est récurrente.

En outre, M. Gignac a signalé que dans le dernier budget de Ralph Goodale, Ottawa avait utilisé des fiduciaires dans lesquelles il a déposé quelque quatre

milliards de dollars destinés à la diminution des délais d'attente en santé. Ces sommes, qui correspondent à l'engagement fédéral en santé pour les trois prochaines années, peuvent être encaissées par les provinces en une seule année. M. Audet disposerait donc d'une marge de manœuvre d'environ un milliard pour financer une réduction du fardeau fiscal à même les sommes en principe dévolues à la santé.

De plus, il est clair aux yeux de M. Gignac que le gouvernement prépare des compressions importantes parce que la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, est incapable de déposer ses crédits pour le 31 mars. Ce dépôt est repoussé en avril, du jamais vu à moins que la tenue d'élections générales pendant cette période ne force ce report, comme en 2003.

Par ailleurs, les députés libéraux ont refusé hier de voter en faveur d'une motion, présentée par l'opposition officielle, qui exige du gouvernement fédéral le versement de 2,7 milliards pour corriger le déséquilibre fiscal. C'est un «gouvernement fell-O» qui ne veut pas chiffrer le déséquilibre fiscal parce qu'il n'a pas espoir d'obtenir un nouveau transfert substantiel d'Ottawa, a déploré François Legault.

Le Devoir

Couillard ordonne une enquête indépendante sur Urgences-Santé

ROBERT DUTRISAC
LOUISE MAUDE RIOUX SOUCY

S'appuyant sur un rapport d'inspection ministérielle qui a mis au jour des dépassements de 700 000 \$ dans les dépenses de la Corporation d'Urgences-Santé, le ministre de la santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, a ordonné hier la tenue d'une enquête indépendante sur la gestion de l'organisme.

On se rappellera qu'à l'insu du gouvernement, Urgences-Santé avait financé la formation, à l'été de 2004, de 18 techniciens ambulanciers au Collège Durham, en Ontario, afin que ceux-ci acquièrent les techniques de soins préhospitaliers avancés. Cette formation avancée de «paramédics» est la norme dans le reste du Canada, mais elle est encore à l'étude au Québec.

C'est en novembre dernier que M. Couillard avait commandé le rapport de son ministère sur Urgences-Santé. Les quatre fonctionnaires qui ont signé le rapport rendu public hier font état de dépassements de l'ordre de 700 000 \$ pour un projet de recherche dont le budget était de trois millions. À ces 700 000 \$ s'ajoute le coût d'un mannequin simulateur de patients, soit 310 000 \$. Les auteurs soulignent que l'organisme «autonome et quasi autonome» n'a pas respecté les directives ministérielles. La lettre du ministre d'avril

2004, qui lui demandait de s'amender, «a été aiguillée vers une voie de garage», peut-on lire.

«Si on pense que, dans le réseau de la santé et des services sociaux et dans toute l'administration publique, on peut forcer des changements de politiques en plaçant les élus et le gouvernement devant une situation de fait accompli, on se trompe», a dit M. Couillard au cours d'un point de presse.

Alors que le rapport recommande la mise en tutelle d'Urgences-Santé, puis sa dissolution au sein de l'Agence de la santé et des services sociaux, le ministre a préféré plutôt ordonner une enquête qu'il a confiée à Robert Delisle, de la firme comptable Samson, Bélair, Deloitte et Touche. M. Delisle doit remettre son rapport d'ici le 16 septembre.

Le contrat du p.d.g. André Giroux n'a pas été renouvelé et le ministre a nommé pour le remplacer Luc-André Gagnon, un gestionnaire chevronné du réseau. Le conseil d'administration d'Urgences-Santé jouit encore de la confiance du ministre: il faut dire que M. Couillard a nommé lui-même sept des onze membres du conseil en 2004.

Le rapport de vérification ministériel a été reçu comme un affront au Rassemblement des employés-techniciens ambulanciers du Québec (RETAQ-CSN). «C'est une amère déception qui confirme que le Québec, par son ministère des hôpita-

lier, va accepter l'incompétence et que, lorsqu'il va y avoir de l'innovation, on va leur fermer la trappe et les mettre dehors», a commenté son porte-parole Stephan Scalabrini.

En campagne de sensibilisation auprès de la population pour promouvoir le bien-fondé des soins préhospitaliers avancés, le RETAQ n'entend pas jeter l'éponge. «Cela nous donne l'occasion de redoubler les efforts et peut-être même de monter d'un cran. Les étudiants ont manifesté, on peut faire plus que ça», a lancé M. Scalabrini.

Pas question en effet que le RETAQ tire un trait sur la formation de paramédics. «Le signal que lance ce rapport, c'est qu'on ramène nos gars sur les routes non pas comme des spécialistes en soins préhospitaliers avancés mais en soins primaires», a expliqué M. Scalabrini. C'est désastreux, pas seulement pour mes gars mais pour la population.»

Le RETAQ a aussi accueilli avec scepticisme la proposition du ministère d'instaurer un DEC en soins ambulanciers. «Dans le dépôt, il [le ministre] nous en donne un peu. Il parle d'un DEC, mais sans préciser ce qu'il y aura dedans, a déploré le porte-parole du RETAQ. Sera-t-il conforme aux normes nationales, on l'ignore.»

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

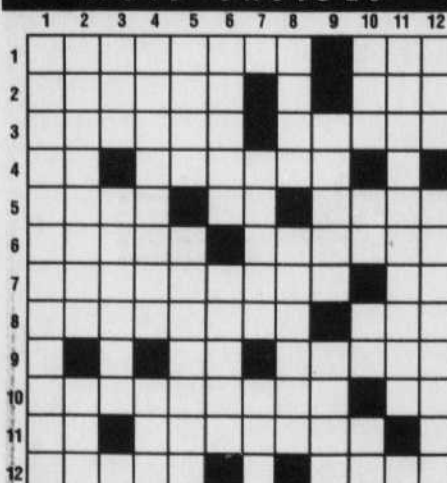
AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

PRENEZ AVIS qu'Ultramar Ltee entend s'adresser à l'Assemblée nationale du Québec pour y proposer un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de lui accorder certains pouvoirs d'expropriation et d'autres pouvoirs connexes relativement à la construction, l'exploitation et l'entretien d'un oléoduc destiné au transport de pétrole et de ses dérivés entre la région de la Ville de Lévis et celle de la Ville de Montréal, arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles - Montréal-Est.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur le projet de loi doit en informer le Directeur de la Législation de l'Assemblée nationale du Québec.

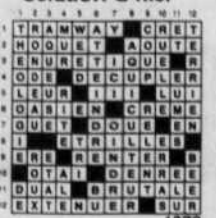
Montréal, le 16 février 2005
Les procureurs d'Ultramar Ltee
GOWLING LAFLEUR HENDERSON s.r.l., avocats

MOTS CROISÉS



- HORIZONTALEMENT**
- Mercuriale annuelle. - Vieux.
 - Opération qui consiste à courber un sarmant de vigne. - Empuantit.
 - Mite. - Bye-bye.
 - Deux. - Gonflement d'un tissu.
 - Il annonce la mort. - Samarium. - Plaça dans un espace réduit.
 - De la haute montagne. - Se dit d'un système optique.
 - Mettre au rang des bienheureux. - Avant nous.
 - Fictive. - Ride.
 - Déchiffré. - Dupa.
 - Doctrines. - Pendant.
 - À toi. - Épouvante.
 - Situation très pénible. - Ancre.
- VERTICALEMENT**
- Disposition d'un organisme peu résistant.
 - Coussin. - Degré de judo.
 - Céans. - Ce qu'un acteur dit à part soi.
 - Aspérité. - Enlève.

Solution d'hier



Canada, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC (procédure d'Aléa) 700-22-0121/9-045. BERTRAND SYSTÈME DE CHAUFFAGE INC., Partie demanderesse, JUDITH SHAMIR, Partie défenderesse, AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE. PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de JUDITH SHAMIR seront vendus par huisserie le 29 mars 2005 à 10:30 au 102, rue Martigny Ouest, St-Jérôme, Québec, Canada, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 téléviseur écran plat, 42 pouces, 1 buffet, 1 appareil à café expresso, SAINT-JÉRÔME, CE 14 MARS 2005. Conditions: argent comptant ou chèque visé. JACQUES PLANTE, H.J., FILION & ASSOCIÉS, s.r.l., 110, rue de Martigny Ouest, St-Jérôme, Québec, J7Y2 G1. Tél.: (450) 436-8282. Fax: (450) 436-8634. TPS: R114642739. TQ: 1010317971.

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE LAVAL

APPELS D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:

No 8847 Travaux de pavage, de bordures et d'éclairage par distribution souterraine sur une partie de la rue P.-A.-Pluze située sur les lots 1 391 926, 2 104 139, 2 682 209, 2 682 310, 2 682 311, 2 754 810, 2 754 811 et 2 754 816 du cadastre du Québec, tronçon numéro 3 (règlement numéro L-10370-D).

No 8848 Travaux d'égoûts, d'aqueduc, de drainage, d'excavation et de fondation granulaire sur une partie de la rue P.-A.-Pluze située sur les lots 1 391 926, 2 104 139, 2 682 209, 2 682 310, 2 682 311, 2 754 810, 2 754 811 et 2 754 816 du cadastre du Québec, tronçon numéro 3 (règlement L-10370-D).

Les soumissions seront reçues jusqu'à 11 heures le mardi 5 avril 2005 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1 Place du Souvenir, Chomedey, Ville de Laval.

1. Les plans, cahiers des charges et formules de soumissions pourront être obtenus au Service de l'ingénierie, 1333, boulevard Chomedey, bureau 107, Chomedey, Ville de Laval, du lundi au jeudi inclusivement entre 8:15 à 12 heures (midi), et ce, moyennant un dépôt de 75 \$ non remboursable. Pour tout renseignement d'ordre technique, veuillez composer le (450) 978-6888 poste 2727.

2. Seront considérées toutes soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville de Laval et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées audit cahier des charges.

3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom de l'entrepreneur et être présentées sur les formules préparées à cet effet.

4. Seules les soumissions reçues dans le délai susdit seront ouvertes à 12 heures (midi) ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'en ouvrir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

DONNÉ À LAVAL
ce 17 mars 2005

Me Chantal Sainte-Marie,
greffière adjointe



CANADA PROVINCE DE QUÉBEC District de Montréal Numéro: 500-12-278473-057 COUR SUPÉRIEURE PRESENT Le greffier adjoint SEMEON SMELANSKI Partie demanderesse BEATA MAKEVICIUTE Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à BEATA MAKEVICIUTE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, salle 2.17 le 29 avril 2005 à 9h00, suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de: Michel Pellerin Greffier adjoint

si-449 (82-02) CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE NO: 700-22-012657-051 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD Partie demanderesse SUCCESSION DE FEU GORDON LAMOTHE Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à la Succession de Feu Gordon Lamotte de comparaître au greffe de cette cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, en la ville de Saint-Jérôme au local B1.01 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 26 avril 2005, à 9h30 en salle B1.01 au Palais de justice de Terrebonne. Une copie de la requête introductive d'instance amendée a été remise au greffe à l'intention de la Succession de Feu Gordon Lamotte

ST-JÉRÔME, LE 14 mars 2005 Esther Legault GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE NO: 700-22-012605-050 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD Partie demanderesse ALAIN BEAULIEU Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné Monsieur Alain Beaulieu de comparaître au greffe de cette cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, en la ville de Saint-Jérôme au local B1.01 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 26 avril 2005, à 9h30 en salle B1.01 au Palais de justice de Terrebonne. Une copie de la requête introductive d'instance amendée a été remise au greffe à l'intention de Monsieur Alain Beaulieu

ST-JÉRÔME, LE 14 mars 2005 Esther Legault GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE NO: 700-22-012605-050 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD Partie demanderesse ALAIN BEAULIEU Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné Monsieur Alain Beaulieu de comparaître au greffe de cette cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, en la ville de Saint-Jérôme au local B1.01 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 26 avril 2005, à 9h30 en salle B1.01 au Palais de justice de Terrebonne. Une copie de la requête introductive d'instance amendée a été remise au greffe à l'intention de Monsieur Alain Beaulieu

ST-JÉRÔME, LE 14 mars 2005 Esther Legault GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE NO: 700-22-012605-050 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD Partie demanderesse ALAIN BEAULIEU Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné Monsieur Alain Beaulieu de comparaître au greffe de cette cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, en la ville de Saint-Jérôme au local B1.01 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 26 avril 2005, à 9h30 en salle B1.01 au Palais de justice de Terrebonne. Une copie de la requête introductive d'instance amendée a été remise au greffe à l'intention de Monsieur Alain Beaulieu

ST-JÉRÔME, LE 14 mars 2005 Esther Legault GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE NO: 700-22-012605-050 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD Partie demanderesse ALAIN BEAULIEU Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné Monsieur Alain Beaulieu de comparaître au greffe de cette cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, en la ville de Saint-Jérôme au local B1.01 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 26 avril 2005, à 9h30 en salle B1.01 au Palais de justice de Terrebonne. Une copie de la requête introductive d'instance amendée a été remise au greffe à l'intention de Monsieur Alain Beaulieu

ST-JÉRÔME, LE 14 mars 2005 Esther Legault GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE NO: 700-22-012605-050 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD Partie demanderesse ALAIN BEAULIEU Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné Monsieur Alain Beaulieu de comparaître au greffe de cette cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, en la ville de Saint-Jérôme au local B1.01 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 26 avril 2005, à 9h30 en salle B1.01 au Palais de justice de Terrebonne. Une copie de la requête introductive d'instance amendée a été remise au greffe à l'intention de Monsieur Alain Beaulieu

ST-JÉRÔME, LE 14 mars 2005 Esther Legault GREFFIER ADJOINT

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Sur Internet:

www.ledevoir.com/avis.html

www.ledevoir.com/offres.html

Courriel: avisdev@ledevoir.com

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie LES IMMEUBLES DE MEZY INC. demandera au Régistré des entreprises la permission de se dissoudre. SIGNED à Montréal, ce 15ième jour de mars 2005.

Luc Martel, avocat, m.fisc. Procureur de la compagnie

AVIS DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie Polyvalor inc. demandera au Régistré des entreprises la permission de se dissoudre. Me Hélène Pardon Avocate

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Georges Haupais, en son vivant domicilié au 425, rue Hubert, Belœil, Québec, J3G 2T1, survenu le 4 octobre 2004, un inventaire des biens de la défunte a été fait par la liquidatrice successorale.

Cet inventaire peut être consulté par tout intéressé, à l'étude de Me Jacques CHAPLEAU, notaire, sise au 11903, boulevard Sainte-Georgette, Montréal, arrondissement Montréal-Nord, Québec, H1G 5R1. Donné ce 15 mars 2005. Me Jacques Chapleau, notaire

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (Article 102(4) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de: 3020916 CANADA INC. (ADMINISTRATION ORDINAIRE)

Avis est par les présentes donné que la faillite de 3020916 CANADA INC., corporation légalement constituée et ayant sa principale place d'affaires au 2045, rue Bishop dans la ville de Montréal dans la province de Québec, est survenue le 10^e jour de mars 2005, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30^e jour de mars 2005 à 14 h 00, au bureau du syndic, 579-A, Notre-Dame, bureau 101, Repentigny (Québec).

Fait à Repentigny (Québec), ce 11^e jour de mars 2005.

PIERRE ROY & ASSOCIÉS INC. Syndic 579-A, Notre-Dame Bureau 101 Repentigny (Qc) J6A 7L4 Local: (450) 654-1441 Ligne MT: (514) 990-9285 Téléphone: (450) 654-6280

AVIS PUBLICS

HEURES DE TOMBÉE POUR LA FÊTE DE PÂQUES

Édition du vendredi 25 mars 2005: les réservations doivent être faites le mercredi 23 mars avant 12h 00

Édition du samedi 26 mars 2005: les réservations doivent être faites le mercredi 23 mars avant 16h 00

Édition du mardi 29 mars 2005: les réservations doivent être faites le jeudi 24 mars avant 12h 00

Édition du mercredi 30 mars 2005: les réservations doivent être faites le jeudi 24 mars avant 16h 00

Le journal ne sera pas publié le lundi 28 mars 2005. Nos bureaux seront fermés le vendredi 25 mars et le lundi 28 mars.

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Environnement Canada

Environnement Canada

Montréal

Prévisions météo

ANJOUR/HUI	CE SOIR	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Possibilité d'averses de neige max 1	Quelques passages nuageux min -8	Alternance de soleil et de nuages max 1, min -8	Ensoleillé max 2, min -7	Ensoleillé max 2, min -7

La météo en un clin d'œil

Hier	Normales
Max. 2	1.5
Min. -4	-7.2
Precip. 0.4 mm	

Phases de la lune

3/25	4/2	4/8	4/16

Levier du soleil 6:03 **Coucher du soleil** 18:04 **Indice UV** 3

Exposition max.	60+ min	30 min	20 min	<15 min
Description	Faible	Moyen	Élevé	Extrême

Canada		Le monde	
St. John's	1-1	New York	8-2
Halifax	2-5	Chicago	6-3
Ottawa	0-13	Atlanta	9-6
Toronto	1-9	Miami	29/24
Winnipeg	-2/-15	Los Angeles	17/8
Edmonton	-5/-13	Rio de Janeiro	30/25
Regina	-3/-14	Amsterdam	10/5
Vancouver	10/2	Moscou	-3/-11
Whitehorse	0/-11	Paris	17/5
Yellowknife	-10/-16	Sydney	23/18

Parlez directement avec un

Le gouvernement du Québec propose aux étudiants :

1. DE CONVERTIR 40 % DE LEUR DETTE EN BOURSE

- pour les **étudiants au collégial** dont la dette est de plus de 6 070 \$
- pour les **étudiants à l'université** dont la dette est de plus de 8 840 \$
- dans les deux cas, pour les étudiants qui obtiennent leur diplôme dans un **délai raisonnable**

2. D'AUGMENTER LES BOURSES EN BAISSANT LE PLAFOND DE PRÊT

- 250 \$/année **au collégial** et en **formation professionnelle**
- 500 \$/année à **l'université, 1^{er} cycle**

Par ces mesures, le gouvernement :

- encourage tous les étudiants à obtenir leur diplôme
- répond à la situation particulière des étudiants les plus endettés et les plus démunis

EFFETS À TERME DES MESURES SUR LA DETTE DES ÉTUDIANTS

Formation technique au collégial		
	Sans les nouvelles mesures	Avec les nouvelles mesures
Étudiants les plus démunis	10 800 \$	6 480 \$
Baccalauréat		
	Sans les nouvelles mesures	Avec les nouvelles mesures
Étudiants les plus démunis	17 800 \$	10 680 \$

Avec le plus haut montant de bourses au Canada, l'endettement annuel moyen le plus bas et les droits de scolarité les moins élevés, les Québécois ont raison d'être fiers de leur système d'éducation.

Québec 

ÉDITORIAL

Dénouer l'impasse

En défilant par milliers hier, les étudiants ont pleinement démontré qu'ils forment, et depuis des lustres, le lobby le plus puissant du Québec. Mais s'il était inévitable que leur frustration s'exprime, leurs dirigeants devront bien un jour dépasser l'épreuve de force et discuter principes avec le ministre.

Le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, n'a pas aidé sa cause en présentant à des leaders étudiants sur le point de débrayer une formule pour limiter le plafond d'endettement des étudiants. Dans le contexte, celle-ci ne pouvait apparaître qu'alambiquée face à la revendication si simple de revenir en arrière. Comment dès lors apprécier la proposition Fournier à son mérite?

Étonnons-nous encore de ce gouvernement qui se vantait d'être prêt mais qui, depuis son élection, n'a de cesse de se «préparer» en public, au risque à chaque fois de perdre la face. En éducation, il avait fallu des mois au précédent ministre Pierre Reid pour élaborer un système de remboursement des prêts proportionnel aux revenus, qui devait corriger les effets néfastes de la transformation de bourses en prêts. Le projet, de peu d'envergure, a déçu, ce qui était tout à fait prévisible.

M. Fournier vient donc de refaire l'exercice, mais devant un bien mauvais public: des étudiants révoltés mardi soir, puis des journalistes dépassés par les chiffres hier matin. Et, dans la nuit, le montant même de l'investissement gouvernemental avait changé. Cela sentait l'improvisation et n'a trompé personne.

Néanmoins, il n'est pas inintéressant que le ministre ait fait bifurquer une aide liée aux revenus, telle que présentée par M. Reid, vers une autre qui prévoit une remise de dettes liée à la diplomation. Les balises du projet sont pour le moment bien trop serrées puisque les étudiants de maîtrise et de doctorat — pour qui le niveau

d'endettement est un facteur dans la poursuite des études — en sont exclus. De plus, seul le tiers des autres étudiants qui bénéficient du régime de prêts et bourses seraient couverts.

L'idée d'un plafond d'endettement ne doit pas pour autant être rejetée du revers de la main. Il s'agit d'un principe valable qui ouvre la discussion. Bien sûr, les deux parties campent pour le moment sur leurs positions. Mais il faudra bien que tous ces gens se retrouvent à une même table pour sortir de l'impasse. Il y a là de quoi parler.

Il faudra aussi revenir à la source de tout cet imbroglio: le besoin de financement des universités. La seule solution réaliste, c'est de dégelier les droits de scolarité. Mais le gouvernement Charest, comme ceux qui l'ont précédé, est pris avec une folle promesse électorale: on ne touche à rien. Ainsi élevé au rang de mythe, le gel des droits de scolarité est par ailleurs soumis aux comparaisons les plus inadéquates. Si les universités privées américaines ne sont pas un modèle, la mythique université française, qui tombe en décrépidude, ne l'est pas non plus.

Il faut d'ailleurs savoir qu'en Europe même, on commence à s'interroger. Au regard de la justice sociale, l'université peut-elle encore être gratuite?, se sont demandé, il y a quelque temps, des penseurs de gauche de l'Université catholique de Louvain, dont Philippe Van Parijs, à qui on doit le concept du revenu minimum garanti. Leur réponse: non, parce qu'il y a une incapacité structurelle des pouvoirs publics à faire face aux besoins, parce que l'enseignement primaire et secondaire doit bénéficier en priorité des investissements, parce que la mobilité des cerveaux fait en sorte que l'Europe est aujourd'hui à fournir, à ses frais, une main-d'œuvre toute prête aux Américains.

Ces éléments amènent le débat à un tout autre niveau. Il serait temps de le faire au Québec. Surtout que c'est de dégel qu'il est question, pas de débâcle.

La loi chinoise

Le président chinois Hu Jintao vient d'obtenir ce qu'il voulait: les députés de l'Assemblée populaire ont adopté la loi anti-sécession concernant Taïwan, sans contester une seule virgule. L'objectif de ce texte, à moyen ou à long terme, est d'habiller une éventuelle intervention militaire d'une certaine légitimité. On s'en doute, l'attitude de Pékin a ulcéré les autorités taïwanaises en plus d'agacer l'administration Bush.

Ce regain de tension a une double origine. Politiquement, Taïwan est gouverné par le chef de file du courant indépendantiste; il y a un an à peine, le président Chen Shui-bian a été réélu par les Taïwanais. Économiquement, l'île jouit de la croissance marquée du PIB chinois sans qu'il lui en coûte, sans en partager les bénéfices. Toutes les tentatives de Pékin visant à négocier une union économique ont été rejetées par Taipei.

La rudesse actuelle des rapports entre les deux découle de ces facteurs mais surtout de la volonté de Pékin de mettre tôt ou tard la main sur Taïwan. Si Pékin a signé des accords pour clore des disputes territoriales avec l'Inde et la Russie, il n'est pas question de laisser Taïwan voguer vers l'indépendance. Pour Hu Jintao comme pour ses prédécesseurs, amputer Taïwan de la Chine revient à mutiler l'intégrité territoriale de la nation.

Dans cette histoire, la stratégie à long terme peaufinée par Pékin mérite d'être soulignée: elle permet en effet d'avoir une compréhension plus fine du geste fait en début de semaine. Dans les années qui ont suivi l'injection d'une forte dose de capitalisme dans les moeurs économiques, la Chine s'est employée à moderniser les infrastructures du pays sans augmenter les budgets de la défense.

Après avoir construit des barrages, des routes et autres infrastructures, les autorités ont convenu d'allouer à la défense des milliards de dollars. Plus exactement, Pékin a adopté un rythme de dépenses que Taïwan n'est plus en mesure de concurrencer. À l'heure actuelle, le président Chen essaye de faire accepter par les députés de l'île un programme d'acquisition d'armes fabriquées par les entreprises américaines pour un montant de 18 milliards de dollars.

Si les Taïwanais acceptent ce plan, ils seront en mesure de se défendre seuls jusqu'à la fin de 2006 si jamais les Chinois portaient à l'assaut d'ici là. Et après? À moins du soutien de tiers, soit les États-Unis, Taïwan sera dans l'impossibilité de s'opposer. En effet, depuis que les Chinois engrangent les bénéfices du capitalisme, ils ont haussé le budget du ministère de la Défense à 30 milliards... officiellement. En fait, selon les experts, Pékin alloue le double, voire le triple, à ses militaires.

Jusqu'à présent, les Chinois s'accommodaient fort bien du rôle de policier joué par les États-Unis. Maintenant qu'ils ont mis en place une infrastructure de production de biens et services susceptible de les hisser au premier rang des puissances économiques à l'horizon 2020, il semble qu'ils soient décidés à se doter d'un poids politique équivalent à leur force. Taïwan en est peut-être la première étape.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANFACON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

UNE BONNE ET UNE MAUVAISE NOUVELLE...



L E T T R E S

À quoi ont servi les forums régionaux?

À l'été 2004, le gouvernement Charest a entrepris une tournée en région sur les enjeux auxquels le Québec devra faire face au cours des prochaines années. Le portrait présenté était plutôt sombre; les critiques de ces forums régionaux avaient raison d'affirmer que c'était une façon détournée de faire accepter par la population la fameuse «réingénierie» de l'État et l'entrée du privé dans certaines sphères publiques.

Je m'interroge aujourd'hui sur l'impact de ces forums sur les politiques et décisions du gouvernement, plus particulièrement en ce qui a trait à l'éducation, ainsi que sur leurs répercussions démographiques, souvent ignorées lors des débats publics. Étudiante à l'université, je suis grandement touchée par les compressions du gouvernement en éducation et, plus encore, par l'endettement engendré par ces coupes. Lors d'un de ces forums, auquel le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, a participé, un consensus a été établi: Moins d'endettement pour les étudiants, plus de bébés à l'avenir!

Le gouvernement se dit sensible aux enjeux démographiques en se questionnant et en ayant questionné la population et les leaders régionaux lors de ces forums sur les moyens que le gouvernement pourrait prendre pour encourager les jeunes à avoir plus d'enfants. De plus, l'État songe même à adopter une politique de conciliation travail-famille. Pourtant, je trouve aberrant de constater que les conclusions de ces forums n'auront servi à rien...

Et l'endettement, qu'en fait-on? On l'augmente davantage avec les coupes dans les bourses offertes aux étudiants! Plus de prêts, moins de bourses, moins de bébés rapidement... Il me semble que c'est logique! Un gouvernement cohérent dans ses actions, est-ce trop demander?

N'oubliez pas, M. Charest, que les étudiants sont aussi des électeurs! La pérennité d'une nation s'assure avec sa relève. Désinvestir en éducation, c'est désinvestir en la nation.

Émilie Blais
Étudiante en science politique, université Concordia
Montréal, 15 mars 2005

Fiançailles maudites

Le sida s'est fiancé avec la tuberculose. Saviez-vous que la pandémie de sida crée actuellement une recrudescence de la tuberculose? On parle de copandémie sida-tuberculose. Cette dernière tue deux millions de personnes par année, surtout dans les pays pauvres. Dans certains pays africains, le nombre de tuberculeux a quadruplé depuis 15 ans. Les personnes atteintes du sida sont 50 fois plus à risque de développer la tuberculose.

Le Canada est un leader en matière de lutte contre la tuberculose. Il a été, en 2001, le premier pays à contribuer au programme «Dispositif mondial de financement des médicaments antituberculeux». Il s'agit d'une ressource mondiale où les pays peuvent s'approvisionner en médicaments antituberculeux peu coûteux et de qualité. Hélas, à l'heure actuelle, il manque 26 millions de dollars à ce programme pour être capable d'honorer ses engagements ou de répondre à de nouvelles demandes.

Malgré l'existence du Dispositif mondial, dans les pays les plus pauvres, moins du quart des tuberculeux ont accès à des médicaments appropriés de façon continue, et ce, surtout faute d'un approvisionnement garanti. Conséquence: la venue de la tuberculose pharmacorésistante, qui devient une bombe, même pour les pays riches...

Le jeudi 24 mars marquera la Journée mondiale de la tuberculose. Pour qu'Aileen Carroll, ministre responsable de l'ACDI, n'en profite-elle pas pour affirmer le rôle de leader du Canada en assurant un financement sur plusieurs années à

cette ressource, soit par du financement canadien, soit en usant de son influence afin de mener d'autres pays à y participer?

Contribuons à l'éradication de ces deux maladies! Brisons ce couple infernal sida-tuberculose!
Huguette Guay
Enseignante
Saint-Armand

Démocratie syndicale?

On pouvait lire dans *Le Devoir* du 5 mars un article intitulé «Les enseignants demandent de suspendre la mise en place de la réforme scolaire au secondaire». C'est Johanne Fortier, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), qui faisait une telle affirmation.

Pourtant, nous sommes des milliers d'enseignants du primaire et du secondaire qui consacrons des centaines d'heures à travailler à l'implantation de la réforme. Nous sommes tous membres de la CSQ et déboursions près de 1000 \$ par année en cotisations. Jamais, au grand jamais, nous n'avons été consultés sur l'opportunité de réclamer le report de la réforme au secondaire en septembre 2005. Bien au contraire.

J'ai relu tous les mémos syndicaux depuis septembre ainsi que la revue de la fédération et nulle part fait-on mention de cette stratégie. Bien plus, j'ai assisté à toutes les assemblées syndicales de ma fédération et, même la semaine dernière, on ne faisait aucune mention de cette demande de report de la réforme scolaire.

On reproche souvent au gouvernement de prendre des décisions en catimini. Il est malheureux de constater que nos syndicats peuvent parfois adopter la même approche. Cette décision de la présidente de la FSQ en est un bel exemple. Avant de parler en notre nom, il faudrait d'abord nous demander notre avis.

Denis Gagné
Enseignant au secondaire
Chicoutimi, 15 mars 2005

LIBRE OPINION

Les musées du Québec: l'étau se resserre

Lettre à Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications

À la veille du dépôt du prochain budget du Québec, les regroupements régionaux et métropolitain du secteur muséal unissent leur voix à celle de la Société des musées québécois (SMQ) pour vous signifier à quel point la situation du sous-financement chronique des musées a atteint un seuil critique.

Au cours des deux dernières années, la Société des musées québécois, qui représente 275 institutions muséales et les professionnels du milieu, a tiré la sonnette d'alarme à plus d'une reprise, ce qui se voit lors de rencontres avec vous et vos fonctionnaires ou lors de prises de parole publiques. Malgré cela, nous devons constater que l'impasse des musées perdure.

Quoique vous connaissiez déjà l'état de la situation, nous croyons nécessaire de rappeler que les directeurs et les professionnels du milieu n'en peuvent plus de voir leur description de tâches s'allonger sans fin et d'avoir à jongler, de façon obsessionnelle, avec la recherche de financement. Les conditions dans lesquelles travaillent les professionnels du milieu s'avèrent de plus en plus précaires et contraignantes.

C'est à force d'acharnement et de persévérance que le milieu muséal continue à offrir une programmation d'expositions et d'activités de qualité à ses divers publics. Toutefois, force est de constater qu'il y a péril en la demeure: de nombreuses institutions sont grandement fragilisées ou menacées de fermeture.

Même si la SMQ a toujours collaboré avec le ministère pour trouver des solutions durables au développement des musées et qu'elle entend maintenir cette collaboration, la question névralgique de l'aide au fonctionnement des institutions muséales demeure incontournable.

Nous souhaitons vivement connaître la straté-

gie que vous comptez adopter pour régler les problèmes de sous-financement chronique du secteur de la muséologie, un secteur placé sous la responsabilité de votre ministère.

Nonobstant les travaux visant à créer sous peu un bureau national des musées et des centres régionaux de services dans deux régions-pilotes menés par votre ministère, nous sommes convaincus que cette démarche ne règlera pas le problème de fond du réseau muséal. Même si, a priori, nous sommes d'accord avec le concept de maillage des ressources, il est illusoire de croire que ce genre d'actions apportera des solutions à la hauteur des besoins de base du réseau qui a pourtant su, depuis longtemps déjà, diversifier ses sources de financement.

Accroître l'enveloppe

Nous avons la conviction que votre ministère doit, dès maintenant et dans le cadre du prochain budget de votre gouvernement, accroître l'enveloppe budgétaire consacrée au soutien aux musées. Rappelons que cette enveloppe n'a pas été augmentée depuis 1995 alors que les coûts de production et de maintien des bâtiments et infrastructures n'ont cessé de croître, tout comme les critères de qualité exigés par le public en regard d'une offre culturelle de plus en plus élevée. En 2005, 120 musées soutenus au fonctionnement par votre gouvernement se partagent toujours les mêmes 13 millions de dollars.

Reconnus pour leur dynamisme et leur offre originale et diversifiée, les musées sont des acteurs importants du développement culturel, économique et touristique tant dans la métropole que dans les régions du Québec. Lieux d'ouverture sur le monde, ils sont aussi les mandataires d'un patrimoine contemporain et les légataires de celui du passé, au profit des générations actuelles et futures.

Cette grande responsabilité envers la société commande une reconnaissance à long terme appuyée de ressources financières appropriées. Or, coincés entre une situation précaire et l'accomplissement de la mission culturelle et éducative de leur institution, les directeurs et les quelque 5000 travailleurs et professionnels du milieu sentent l'étau des contraintes se resserrer de jour en jour.

Aussi, devant l'urgence de la situation, nous vous demandons, Mme la ministre, d'augmenter l'enveloppe budgétaire consacrée au réseau muséal. Nous demandons également que ce geste serve de prélude à la mise en œuvre efficace de la politique muséale adoptée en 2000, afin d'assurer la viabilité, le développement et la consolidation des musées du Québec, à moyen et à long terme, au service de tous les Québécois.

Carl Johnson
Président de la Société des musées québécois
Valérie Bourgeois
Présidente de Média-Muse, Regroupement des musées, centres d'exposition, centres d'interprétation et lieux historiques des régions Mauricie et Centre-du-Québec
Stéphane Chagnon
Président de Montmusée, Regroupement des institutions muséales de la Montérégie
Marie-Christine Coulombe
Présidente de l'Association des centres d'exposition de l'Abitibi-Témiscamingue
Guy Dufour
Président du Réseau muséal et patrimonial du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Marie-Dominic Labelle
Présidente du Regroupement des institutions muséales de la région de Québec
Robert Spickler
Président de la Société des directeurs de musées montréalais



Josée Boileau

IDÉES

17 mars 1955 : 50 ans plus tard

L'émeute au Forum, première révélation du mythe Richard

PAUL DAOUST

Enseignant à la retraite qui s'intéresse au mythe Richard depuis une vingtaine d'années
Saint-Eustache

Lors de la disparition de Maurice Richard, en 2000, on a constaté que tout le monde était convaincu que Richard était devenu un mythe de son vivant. Et comme le principal but d'un mythe est de créer une solidarité dans une communauté, on a encore eu une preuve de ce mythe dans les albums de condoléances que le Centre Molson avait mis à la disposition de ceux qui voulaient rendre un dernier hommage à leur idole.

Décédé, un Richard mythifié devenait un médiateur entre nous et nos disparus, entre nous et les forces célestes:

- «Je vous rends hommage de la part de mon défunt grand-père.»
- «Je suis venue au nom de ma sœur décédée.»
- «Maurice, donne la force à ma fille.»
- «Le rassembleur d'une nation, veillez sur nous avec M. Lévesque et M. Leclerc.»
- «Je suis venu te demander d'aller voir mon père au ciel.»

Par le mythe, l'homme, encore aujourd'hui, continue à réagir à des influences psychiques qu'il dédaignerait parfois à l'état conscient.

Le rédempteur

Entre 1942 et 1960, la nation canadienne-française, par les succès du Rocket, a pu exprimer ses désirs refoulés. Ce qu'elle ne pouvait faire dans le monde réel, Richard l'accomplissait sur la patinoire en se mesurant aux Anglais et en sortant vainqueur de ses combats contre eux. Entre le monde fantasmagorique de leurs rêves et leur vie de prolétaires exploités, les Canadiens français avaient trouvé un rédempteur. [...] Notre porte-étendard remplissait les buts de Rollins, Broda, Shawchuk et Henry. Il mettait encore K.O. tous les Eziniki et les Lindsay qui le traitaient de *frog* pour le faire enrager. Grâce à lui, un groupe humilié s'est mis à rêver de lendemains qui chantent.

Quand Clarence Campbell a temporairement mis fin au règne de Richard en l'excluant du jeu pour le reste de la saison et pour les éliminatoires, ce fut la révolte, signe que le mythe était déjà en place en 1955.

Cependant, à l'époque, les Canadiens français ne se sont pas rendu compte du mythe qu'ils avaient fabriqué à partir des exploits du Rocket. La lecture des quotidiens et des hebdomadaires du temps nous montre par exemple que chez 50 chroniqueurs sportifs réguliers, 24 s'étaient rangés pour Campbell, contre 22 pour Richard. Plus encore, si on exclut l'île de Montréal, les véritables journalistes pro-Richard se chiffraient à seulement six tandis que 13 appuyaient entièrement Campbell, 11 autres partageant les blâmes.

Par contre, au niveau du peuple (les appels aux journaux remplaçaient alors les tribunes téléphoniques), on était pour Richard à 96 % à Montréal, preuve que le mythe y était bien implanté. Mais ceux qui écrivaient ont eu peur de ce mythe.

Il est par ailleurs faux, comme on l'a dit, que la révolte fut à la grandeur du Québec. La région de la ville de Québec se rangea entièrement du côté de Campbell (97 % chez le peuple) en se réjouissant, le mot n'est pas trop fort, des malheurs que vivait Maurice Richard: «Il a eu ce qu'il mérite. [...] Ça fait longtemps qu'il joue du bâton sur la tête des autres.» Plus encore, sept régions du Québec sur quinze ont approuvé la sévérité de la sentence du président de la Ligue nationale. Le dépouillement des journaux de l'époque est éloquent: si on se fie aux témoignages des éditorialistes, aux lettres des lecteurs et aux chroniqueurs sportifs, la révolte, signe d'un mythe déjà bien construit, n'est vraie que pour Montréal-Laval et la Montérégie.

Le texte le plus percutant de l'affaire Laycoe-Richard-Campbell fut l'éditorial d'André Laurendeau dans *Le Devoir*, «On a tué mon frère Richard», allusion aux paroles d'Honoré Mercier, «On a tué mon frère Riel». *Le Devoir* lui-même s'est fortement opposé, par son directeur Gérard Filion et par son chroniqueur sportif Gérard Gosselin, à cette analyse politico-mythique de leur confrère Laurendeau. Dans la presse hebdomadaire également, Laurendeau fut très mal reçu. L'époque est à l'idéologie bonne-ententiste et, comme le mythe Richard est un mythe de la patrie, on refuse de le voir car il faudrait opposer les Canadiens français aux Canadiens anglais, comme Laurendeau l'a si bien exprimé. [...]

Pourquoi a-t-on refusé de voir le mythe?
C'est le propre d'un mythe de ne pas se laisser saisir. Un mythe n'a pas besoin de se savoir comme mythe. Si on le réveille, il bougonne. Il n'a pas à être compris, il a à être vécu.

Depuis 1944, le mythe Richard fermentait dans l'imaginaire canadien-français dans le but de trouver une solution à un problème lancinant: les nôtres sont-ils capables de réussir contre les Anglais comme notre Rocket le fait? Le mythe est toujours une exploration sur le mode symbolique de notre rapport aux êtres et à l'Être. La perception de ce mythe aurait de plus dérangé une bonne partie de l'élite. Maurice Richard lui-même n'a jamais appuyé tout ce qu'on a écrit sur ce mythe activé à partir de ses prouesses: «Comment ça se fait que les gens m'aiment de même? Je suis seulement un joueur de hockey!»

Les Anglais réveillent le mythe

Deux mois avant l'émeute, Hugh MacLennan écrivait que Richard était devenu le symbole des angoisses de persécution chez les Canadiens français: il massacrait les responsables de leur aliénation. MacLennan disait encore que voir rater un but par Richard est plus intéressant que d'en voir un réussi par un autre joueur car, avec Richard, il y a quelque chose qui va au-delà du hockey. L'Américain Herbert Warren Wind écrivait déjà



Des années après qu'il eut cessé de jouer, Maurice Richard est resté l'idole des Québécois, jeunes et moins jeunes.

dans le même sens en 1954: Richard symbolise nos combats enfin réussis contre les Canadiens anglais. [...] En 1958, Milt Dunlop, du *Toronto Star*, verra dans tout ce qui grouille autour de Richard notre Boston Tea Party québécois: «Richard restera dans les mémoires au même titre que la taxe sur le thé.» [...]

Ce n'est qu'au début de la retraite de Richard, en septembre 1960, que Louis Chantigny, le meilleur chanteur de notre idole, a osé écrire le mot «mythe» au sujet des liens qui se sont établis dans l'inconscient collectif entre Maurice Richard et les Québécois: «Maurice Richard, c'est nous tous, les Canadiens français. Maurice Richard, c'est la magistrale revanche des déboires que nous essayons au courant de notre vie obscure. [...] Voilà pourquoi il entre déjà dans le MYTHE.» Maurice Richard venait de prendre sa retraite quelques semaines auparavant.

11 mars 1996

La fermeture du Forum marque le moment le plus glorieux du mythe. L'ancien capitaine du Canadien est en larmes sur la glace, subissant l'épreuve de dix immenses minutes d'applaudissements. Ceux qui ont reçu le mythe en héritage, qui n'ont jamais vu jouer le Rocket, applaudissent, tandis que ceux qui ont fabriqué le mythe regardent émus à la télé cette scène d'une rare intensité dans la vie d'un peuple.

Nous qui n'avons pas de mythes fondateurs, nous sommes si bien en cette soirée mémorable que nous aimerions que ça ne finisse pas. Nous célébrons Richard et nous nous célébrons nous-mêmes pour avoir eu l'intelligence d'avoir mythiquement rêvé à partir de cet homme qui pleure sur la glace et qui dira tantôt: «Bien sûr que j'ai aimé les applaudissements, mais qu'est-ce qu'ils applaudissaient, au juste?» Cette soirée fut un bel exemple du phénomène de prégnance dans le mythe: le mythe se pense dans l'homme à son insu. Il projette en nous de façon fulgurante une vérité: nous sommes capables de réussir contre les Anglais, comme le Rocket l'a fait. Et nous avons commencé à le faire deux mois après la dernière partie de Richard: en effet, le 22 juin 1960 commençait alors ce qu'un Anglais (encore) a baptisé la Révolution tranquille (*Quiet Revolution*). Les jeunes savent, par imprégnation, sans en avoir une conscience claire, en ce soir du 11 mars 1996, qu'ils doivent remercier Richard pour avoir été le catalyseur d'un de nos plus beaux mythes.

Les jalons du mythe

Ce sont les grandes prouesses de notre idole qu'on s'est racontées entre nous, les transmettant à nos enfants. Par exemple:

- cinq buts et trois assistances après une journée de démenagement très épuisante (1944);
- le défenseur Stebert (250 livres) qu'il traîne sur ses épaules, de la ligne bleue au gardien, pour aller

déjouer Lumley d'une seule main (1945);

- les 50 buts en 50 parties, ce que Howe n'a jamais réussi (1945);

■ le but contre Jim Henry quand il est revenu au jeu dans les dernières minutes de la partie après avoir subi une très grave commotion cérébrale en deuxième période.

Surpris de le voir, Butch Bouchard lui refille le disque derrière le filet et le Rocket part pour ce qui sera la plus belle montée de sa vie: incapable de voir ses coéquipiers, il déjoue les cinq joueurs, arrive devant le cerbère qu'il distingue à peine et lance. La rondelle rebondit sur le gardien, revient sur son hockey, et son instinct lui permet de la pousser dans le filet. C'est 2 à 1, et le Canadien s'en va en finale. Richard est devant Jim Henry et ne sait pas ce qui s'est passé. Le sang lui coule sur le visage.

Le journaliste Elmer Ferguson, du *Herald*, s'exclame dans un anglais populaire admiratif: «Ce maudit bâtard-là vient de compter un but dans un état de semi-conscience!» Comment voulez-vous qu'on n'idolâtre pas un homme de même! Jim Henry, un œil au beurre noir, lui tend la main. Dans le vestiaire, son organisme va flancher: des sanglots vont sortir qui vont créer un silence tragique. Un grand moment mythogène (1952).

Un microclimat propice à la mythification

Un mythe aux résonances politiques émerge toujours dans une situation de crise. De 1900 à 1950, le Québec vit dans la tragédie des échecs répétés. Maintenir une nation française en Amérique apparaît comme un anachronisme. Les nôtres sont pauvres dans un pays riche. L'unilinguisme anglais règne dans une partie du Québec. Le premier ministre Louis Saint-Laurent voit dans le centralisme d'Ottawa un «dessein de la Providence». Bref, le Canada est un pays britannique où on tolère un groupe français. Et Richard est arrivé pour nous faire oublier que nous ne sommes pas des éternels perdants même si nos soldats viennent de se faire massacrer à Dieppe.

Nos personnages historiques finissent mal leur parcours. On les vénère comme de grands vaincus. Nos héros de la commémoration, Montcalm, Papineau, Chénier, Riel et tant d'autres, incarnent la défaite courageuse et terminent leur vie dans le malheur ou une destinée tragique, quand ils ne sont pas victimes de trahison. Et Richard se pointe pour briser ce schéma: il termine ses cinq dernières années comme joueur et capitaine avec cinq coupes Stanley et une moyenne de presque 30 buts par saison alors qu'il est un des plus vieux dans une ligue de vedettes où compter 20 buts par saison relève de l'exploit. Il termine sa carrière avec 629 buts et des combats presque toujours gagnés aux points et aux poings. Voilà une histoire qui finit bien. [...]

La question religieuse à l'avant-scène

MICHELINE MILOT

Centre d'études ethniques des universités montréalaises, Université du Québec à Montréal

DANIEL WEINSTOCK

Centre de recherche en éthique, Université de Montréal *

Les sociétés québécoise et canadienne ont beau être parmi les plus sécularisées d'Amérique, nombre de citoyens observent avec grand étonnement à quel point la religion revient en force au centre de débats démocratiques fondamentaux. Ceci paraît d'autant plus paradoxal que c'est le juridique, et notamment les chartes de droits, qui se voit convoqué pour protéger les valeurs chrétiennes de la majorité ou pour instaurer des tribunaux qui fondent leurs décisions sur des interprétations religieuses de la justice.

La controverse est inévitable et soulève la question suivante: comment des dispositifs juridiques laïques, ayant pour fondement l'égalité de tous devant la loi, peuvent-ils être utilisés pour garantir la légitimité d'une conception différentielle de l'égalité sur la base de valeurs religieuses?

La laïcisation complète des structures politiques et administratives de l'école publique au Québec a été réalisée en 2000. Le gouvernement doit toutefois statuer, en juin 2005, sur le sort des enseignements religieux catholique et protestant en décidant s'il entend maintenir ou non la dérogation aux chartes canadienne et québécoise des droits de la personne qu'exige cet aménagement particulier pour deux seules confessions. [...]

En ce qui concerne le projet visant à modifier la définition du mariage pour la rendre conforme à la Charte canadienne des droits, le gouvernement fédéral est instamment pressé par divers groupes, dont l'opposition conservatrice, de se prévaloir de la disposition dérogatoire («clause nonobstant») de la Constitution canadienne pour protéger l'institution «traditionnelle» du mariage hétérosexuel.

La clause dérogatoire n'est pas le seul instrument juridique utilisé par des groupes religieux qui cherchent à aménager un espace juridique pour le maintien de certaines de leurs valeurs et pratiques. Depuis des années, les gouvernements de différentes provinces canadiennes, aux prises avec l'engorgement des tribunaux civils et les coûts prohibitifs associés aux recours juridiques, encouragent le développement et l'adoption de méthodes alternatives de résolution de conflits.

En Ontario, cette invitation a donné lieu à l'élaboration, au sein de certaines communautés musulmanes, d'instances de résolution de conflits dont le but avoué est de faire valoir le droit religieux musulman, notamment en matière de droit familial. Un débat houleux s'est engagé, à la fois parmi les musulmans et les non-musulmans, à propos des effets de cette justice «alternative» ou «privée» sur l'égalité de tous devant la loi, notamment entre les femmes et les hommes.

Des positions parfois simplistes

Il est sain, d'un point de vue démocratique, que le débat public sur le sens à donner à nos principes juridiques communs comprenne à la fois les conceptions religieuses et séculières de la vie en société. [...] Force est de constater cependant que les positions qui s'affrontent sont souvent marquées par un étonnant simplisme quant au sens à attribuer à l'utilisation des instruments juridiques.

Les arguments des partisans du recours à la clause dérogatoire dans le cas du mariage homosexuel et de l'instruction religieuse dans les écoles publiques en constituent un exemple. La clause dérogatoire représente, selon eux, une manière de réaffirmer la souveraineté populaire dans les cas où l'écart entre celle-ci et les droits individuels deviendrait trop important et menacerait les institutions traditionnelles.

Ceux qui s'opposent à ce type de recours juridique y voient une violation déraisonnable de ce qui fonde l'égalité et la paix sociale. Il banaliserait en quelque sorte «tous» les droits, selon le pouvoir discrétionnaire des politiciens, trop sensibles aux humeurs de l'électorat. [...]

Ces deux positions sont, en partie du moins, simplistes. A l'équilibre complexe et évolutif entre droits individuels et visées collectives que la coexistence de la clause dérogatoire et des droits fondamentaux met en acte au sein de la Constitution, les partisans de part et d'autre de ce débat veulent établir le primat absolu de l'un sur l'autre. Une interprétation satisfaisante de la Constitution devrait à notre avis tenter de prendre en compte les deux principes plutôt que de subordonner systématiquement l'un à l'autre.

Une simplification analogue s'exprime dans le débat portant sur les tribunaux religieux. Ceux qui s'y opposent y voient un refus fondamental d'intégration de la part de personnes qui ont pourtant choisi le Canada, Etat de droit, comme terre d'immigration [...]. Les défenseurs des tribunaux religieux considèrent quant à eux qu'il existe différentes conceptions, tout aussi légitimes, du droit (à l'égalité, par exemple); en outre, leurs arguments s'appuient sur le fait que, dans le cadre de l'Ontario notamment, il s'agit d'une simple application de préceptes internes au droit, privilégiant le développement de l'arbitrage privé.

Il est évidemment difficile d'évaluer quel équilibre devrait régner entre les droits individuels, la reconnaissance de droits culturels ou collectifs, en tenant compte de la nature évolutive du droit et de la tradition juridique canadienne. [...] Assistons-nous à une mutation dans la nature de la relation entre ces deux sphères que d'anciens croyaient définitivement dissociées?

Ces débats engagent toutefois une revalorisation du moment proprement démocratique des processus de prise de décision des sociétés libérales et un renouveau d'intérêt pour l'exploration des normes et des principes qui doivent caractériser l'arène démocratique pour que celle-ci réalise pleinement son potentiel normatif. Espérons que les débats qui ont actuellement cours sur les trois cas soulevés dans ce texte ne fassent pas l'économie d'une réflexion démocratique profonde qui sache dépasser les simplismes de tout genre.

* Les auteurs organisent sur cette question, en coopération avec la Fondation Trudeau, un colloque intitulé «Religion, droit et société» qui aura lieu demain à l'Université de Montréal.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boleau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairendre Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communisme), Isabelle Paré (santé), Louise-Madeleine Rioux-Soucy (surveillance); Pauline Gravel (science); Guillaume Bourgault-Côté (surveillance); Michel Garneau (correspondant); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (recteurs), Renée Léo Guilmette et Serge Paquin (lecteurs, surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphanie Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (média), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lanza (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Papineau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marlyse Hamelin, Alexandre Shields (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlène Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruellan, Nadia Sébat, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida, Yannick Morin (surnuméraires). INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Roxanne Labelle (coordonnatrice de la promotion et à la sollicitation), Lori Sénéchal-Berthiaume, Monique LeHeureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haack (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

CONGRÈS

SUITE DE LA PAGE 1

chef conservateur Stephen Harper, visiblement ravi. De fait, de 350 à 400 délégués de tous les coins de la province sont attendus dès ce soir pour l'ouverture du congrès biennal, dans la métropole québécoise. En tout, près de 2000 participants sont attendus. «Chacun des 75 comtés du Québec aura au moins un délégué à Montréal. C'est une grande réussite pour nous», confie Norm Vocino, l'organisateur en chef du parti dans la province.

Et les délégués arrivent gonflés à bloc, prêts à prendre d'assaut le premier congrès d'orientation depuis la fusion entre l'Alliance canadienne et le Parti progressiste-conservateur. «Le Québec prendra sa place comme il l'a toujours fait dans tous les partis, vous pouvez en être certains!», lance Alcide Boudreau, président de l'association du comté de Chicoutimi-Le Fjord, qui sera à Montréal avec près de 25 délégués de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le sénateur conservateur Pierre Claude Nolin sera lui aussi présent pour s'assurer que la voix du Québec résonne fort sur le parterre du Palais des congrès. «On va tout faire pour se faire entendre!», lance-t-il. Selon lui, les valeurs de la province seront bien représentées au cours des trois prochains jours. «On n'est vraiment pas une bande de réactionnaires au Québec et on ne veut pas être perçus comme ça par la population, soutient-il. On s'est fait savonner durant la dernière campagne électorale à cause des dérapages de quelques étourdis [sur l'avortement et le bilinguisme], mais ça ne se répètera pas. On va clarifier les zones floues. Le Québec va exprimer une position modérée qui est partagée par la forte majorité du parti.»

L'objectif est limpide: tirer le parti vers le centre. «Oui, on peut dire qu'on essaye de ramener le parti vers le centre-droit de l'échiquier politique, concède Norm Vocino. On ne veut pas d'un parti complètement au centre car on doit trouver une alternative aux libéraux, mais il faut s'en rapprocher un peu pour coller aux réalités du Québec.»

Même son de cloche de la part de Frédéric Tétu, professeur de philosophie au cégep François-Xavier-Garneau, à Québec, et président de l'association du comté de Louis-Hébert. «Le centre-droit, c'est plus près de ce que nous sommes au Québec car nous n'avons pas d'idéologie tranchée. Mais aller vers une droite plus modérée, ce n'est pas simplement pour plaire ou pour vendre notre parti au Québec. C'est surtout parce qu'on y croit.»

Et pour s'assurer de faire passer leurs messages, les militants du Québec ont bien fait leurs devoirs l'automne dernier. «Nous avons été intelligents, c'est vrai. Ça prouve notre détermination», soutient Josée Verner, lieutenant politique de Stephen Harper dans la province.

En effet, pour soumettre une résolution au congrès, une association devait être appuyée dans sa démarche par trois autres comtés. Ainsi, pour avoir le maximum d'impact, les comtés québécois se sont regroupés pour choisir les résolutions prioritaires. Résultat: 25 des 95 résolutions qui seront débattues demain et samedi proviennent en totalité ou en partie de la province. «De cette façon, on va pouvoir mettre les besoins du Québec dans la prochaine plate-forme électorale du parti», estime Josée Verner.

Les militants conservateurs de la province veulent tout spécialement clarifier les positions du PC en matière d'avortement, de bilinguisme, d'euthanasie, de suicide assisté, d'assurance-emploi et d'environnement.

Les débats moraux difficiles auront donc bel et bien lieu. Cependant, à la fin du congrès, les délégués du Québec espèrent que l'ambiguïté aura été suffisamment dissipée pour que le parti puisse passer à autre chose. «Pendant qu'on se bat là-dessus, on ne s'occupe pas de l'économie. Mais dans ma région, au Saguenay, c'est de l'emploi que les gens ont besoin. Je veux que le parti garde un œil sur les régions comme la nôtre, et c'est avant tout pour ça que je vais à Montréal», affirme Alcide Boudreau.

Selon lui, les débats moraux vont faire mal à l'image du parti, mais comme une pincette, cela ne sera douloureux qu'un temps. «Est-ce qu'il y a eu des blessures après ces débats déchirants? Oui, et c'est normal quand on est 2000 dans une salle à penser différemment. On en sortira meurtris, mais les gens auront pris les décisions qui s'imposent pour remporter les prochaines élections. En bout de piste, on va être plus forts», soutient Alcide Boudreau.

Le Québec peut d'ailleurs compter sur une bonne partie de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ainsi que sur les provinces maritimes dans son combat pour clarifier les délicats enjeux d'ordre moral, pense Frédéric Tétu. «Il ne faut pas penser que c'est le Québec contre le reste du pays. La plupart des militants conservateurs sont tout à fait en ligne sur nos tendances», estime-t-il.

Mais dès ce soir, il faudra tout de même que les conservateurs modérés trouvent des compromis avec la frange très à droite du parti. D'ailleurs, depuis la fusion, «le PC est comme une famille reconstituée qui doit apprendre à s'entendre», souligne Alcide Boudreau. Et, pour un parti, il n'y a rien de pire que d'aller en bataille électorale en rangs dispersés, soutient Frédéric Tétu. «Notre défi, c'est de faire des compromis pour toutes les mouvances, dit-il. Il ne faut pas se retrouver divisés à l'interne entre les régions du pays.»

Des idées rassembleuses comme le déséquilibre fiscal, le respect des compétences provinciales, les baisses d'impôt et l'investissement dans la défense vont donc rapidement passer la rampe lors des débats, question de montrer que tous les militants, peu importe leur provenance, restent avant tout des conservateurs.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

COLÈRE

SUITE DE LA PAGE 1

qu'elles n'accepteraient pas «une entente à rabais». «Le ministre nous dit que ses offres ne sont pas négociables? On est 230 000 en grève qui vous disent non!»

Avant le grand départ, les groupes étudiants avaient indiqué le rejet de cette dernière offre présentée hier matin par M. Fournier pour atténuer les effets de la réforme sur l'endettement étudiant. «Le calcul n'est pas long à faire pour moi, a indiqué M. Bouchard-Saint-Amant. Les étudiants sont perdants là-dedans, c'est clair et net.»

Participante elle aussi à l'événement d'hier, comme en faisaient foi les centaines de petits carrés de feutre rouge arborés par les manifestants, la Coalition pour une ASSE élargie (CASSEE) a de nouveau déploré son absence aux pourparlers avec Québec et dénoncé le contenu des offres présentées par le ministre. «Nous, on ne fait pas de la gestion de compressions», a indiqué Xavier Lafrance, porte-parole de la CASSEE, qui appelle ses troupes à une autre manifestation à Québec, le 24 mars. «On lance un débat de société beaucoup plus large que ça sur le droit à l'éducation.»

Alors que certains avaient craint des débordements et de la «cassee», les étudiants ont manifesté dans le calme le plus absolu, scandant joyeusement de multiples slogans et brandissant des pancartes aux messages destinés presque exclusivement au premier ministre. À côté de «Jean dette» ou de «Jean peu pus», on pouvait croiser les sempiternels «Nous sommes prêts» et «Sabotage libéral - grève générale», le «Carrément dans le rouge» de la CASSEE et les colorés «Charest, salaud, le peuple aura ta peau».

En fin de journée hier, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) avait noté une seule arrestation, et «indirecte» de surcroît. Sans doute fu-

rieux d'être arrêté dans sa voiture pour laisser passer l'escadron de militants, un conducteur impatient a littéralement avancé son véhicule sur un policier, le blessant à une jambe. L'homme a été arrêté, mais il s'agit du seul incident noté par les policiers, qui étaient déployés aux quatre coins de la ville de manière impressionnante.

Aux abords des bureaux de M. Charest, sis dans l'édifice du groupe bancaire HSBC, des dizaines de policiers membres des groupes d'intervention ont envahi l'immeuble, prêts à réagir. Le long de la rue Sherbrooke, où le plus clair de la manifestation s'est transportée, les policiers encadraient les marcheurs, et des dizaines de véhicules étaient garés dans les quadrilatères avoisinants, dirigeant d'importantes redirections de circulation.

Les fédérations étudiantes avaient également fait appel à quelque 80 fiers-à-bras liés à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) pour soutenir l'opération et ont fermement retenu ceux et celles qui souhaitaient s'aventurer au-delà des limites permises.

La manifestation nationale a eu des échos jusque sur la colline parlementaire, à Québec, où un millier de jeunes ont bruyamment dénoncé les retouches faites au régime d'aide financière l'an dernier, que les étudiants dénoncent sans relâche depuis un an.

D'autres groupes d'irréductibles ont rejoint le mouvement de grève, qui a franchi hier le cap des 230 000 étudiants: l'École des hautes études commerciales a voté pour la grève, qui commencera demain, une première dans leur histoire. Les 22 000 membres de la Student Society of McGill (SSMU), liés à la FEUQ, ont aussi opté pour un débrayage d'un jour, demain.

Le Devoir

FOURNIER

SUITE DE LA PAGE 1

ne dépassant pas deux trimestres au-delà de la durée normale de leurs études. Et pour toucher à ce remboursement, les diplômés devront avoir accumulé au cours de leurs études des prêts dont le montant total sera supérieur à 6070 \$ pour la formation technique au collégial, ou 8840 \$ pour le baccalauréat. Cette année, l'État épongera 15 % de la dette des diplômés qui répondront à ces critères. La remise de la dette sera de 20 % en 2006-07, de 30 % en 2007-08, de 35 % en 2008-09 et de 40 % en 2009-10.

«C'est ce qu'on appelle une mesure progressiste avec les moyens qui étaient mis à ma disposition», a lancé Jean-Marc Fournier, en conférence de presse hier. Le ministre a précisé qu'il n'offre cette année qu'une remise de dette de 15 % puisque les étudiants qui complèteront leur formation ce printemps n'auront subi l'impact des compressions de 103 millions de dollars qu'au cours de deux trimestres et non tout au long de leur formation.

La remise de dette ne sera pas accessible aux étudiants qui n'auront complété qu'une formation pré-universitaire au collégial. Les prêts contractés par un étudiant à la maîtrise ou au doctorat sont exclus du calcul de la remise de la dette.

Une hausse moindre des prêts

Par ailleurs, le gouvernement Charest réduit l'augmentation des plafonds de prêts qu'il a décrétée l'année dernière. Dès l'automne, le montant du prêt maximal sera diminué de 500 \$ à l'université et de 250 \$ au collégial et au secondaire professionnel. Par exemple, la hausse du plafond des prêts au premier cycle universitaire est limitée à 1450 \$ au lieu de 1950 \$. Le plafond atteindra donc 4130 \$. Il s'agit d'une réduction de 25 % de la hausse du plafond de prêts imposée par le gouvernement. En vertu de sa décision de transformer 103 millions de dollars de bourses en prêts, le plafond de prêts a bondi de 72 % au premier cycle universitaire, de 52 % à la maîtrise et au doctorat, de 49 % au collégial technique et de 41 % au secondaire professionnel.

Les deux mesures proposées par Québec représentent un investissement de 41,5 millions de dollars cette année. Dans cinq ans, l'effort financier du gouvernement atteindra 95,5 millions annuellement. Jean-Marc Fournier a refusé de réinvestir 103 millions de dollars dans l'aide financière aux études dès cette année comme le réclament les étudiants. «Je pense que notre proposition est plus juste, plus généreuse et, en même temps, elle est un incitatif à la diplomation», a-t-il expliqué.

Dans cinq ans, prévoit le gouvernement, les diplômés auront un niveau d'endettement à peu près équivalent ou inférieur à celui des étudiants qui ont terminé leurs études en 2004-05, c'est-à-dire avant la majoration des prêts de 103 millions de dollars.

Jean-Marc Fournier a décidé d'abolir le système de remboursement des dettes d'études proportionnel au revenu (RPR) que son prédécesseur, Pierre Reid, avait annoncé en grande pompe au début de l'année. «On annonce un programme qui

est souhaité et désiré depuis des années, et qu'aucun gouvernement avant nous n'a eu le courage de faire», avait même déclaré M. Reid le 12 janvier. Le ministre Fournier économise 22 millions de dollars cette année avec l'abolition du RPR, qui aurait coûté 60 millions par année à long terme. Il prétend vouloir répondre aux étudiants qui ont déploré que le RPR ne fait que rembourser les intérêts d'une portion de la dette d'un étudiant au lieu de réduire le capital. Seuls les diplômés qui ont un revenu d'emploi de moins de 25 620 \$ par année auraient été admissibles au RPR à compter de cet automne, c'est-à-dire 15 % de l'ensemble des diplômés qui ont bénéficié de prêts et bourses.

Le ministre des Finances, Michel Audet, «ne comprend pas» la réaction des étudiants à la proposition «très, très, très intéressante» de son gouvernement. «Je pense que les étudiants doivent l'étudier très sérieusement», a-t-il dit. Le ministre du Développement économique, Claude Béchard, estime que les leaders étudiants l'ont rejetée uniquement parce qu'une manifestation était organisée depuis plusieurs jours. Aujourd'hui, «ils vont se rendre compte qu'il y a une belle offre sur la table», a-t-il prédit.

«Absurde», dit Landry

Le chef du Parti québécois, Bernard Landry, déplore que le gouvernement Charest n'ait pas décidé de répondre à la demande des étudiants, c'est-à-dire réinvestir dès cette année 103 millions de dollars dans l'aide financière aux études. La proposition du ministre Fournier, «c'est du progrès par rapport à leur sottise, mais ça reste globalement un recul. Tout ça va à l'absurde», a-t-il affirmé. M. Landry a critiqué Jean-Marc Fournier qui, selon lui, s'apprete à commettre un «autre gâchis» après avoir piloté le dossier des défusions municipales dans ses anciennes fonctions. «Vraiment, ce gars-là, il va avoir toute une biographie», a-t-il lancé.

Selon la critique péquiste en matière d'éducation, Pauline Marois, la proposition du gouvernement est «insuffisante et incomplète». Malgré sa nouvelle proposition, a-t-elle ajouté, le ministre «prive les étudiants d'au moins 60 millions de dollars dès cette année». La députée a déposé en Chambre un avis du comité consultatif sur l'accessibilité aux études, daté du mois d'août 2004, qui conclut que la diminution du plafond de prêt a un impact plus significatif sur l'endettement qu'un programme de réduction de la dette.

Bernard Landry et Pauline Marois ont ajouté que, malgré les mesures proposées hier, le gouvernement Charest viole toujours l'entente intervenue avec la Fondation canadienne des bourses du millénaire qui, pour cette raison, retient 70 millions de dollars destinés à l'aide financière aux études. Jean-Marc Fournier a bon espoir de pouvoir récupérer ces 70 millions malgré tout, parce que «la proposition que nous faisons est meilleure que de retourner à la situation antérieure».

Le Devoir

PENTAGONE

SUITE DE LA PAGE 1

mal paraître le président.

L'entente de la pratique a été révélée dimanche dernier par le *New York Times*, qui a passé des mois à retrouver les sujets réalisés par les différentes agences gouvernementales et les divers ministères et qui ont été utilisés comme des reportages d'information par les télévisions.

Le Pentagone Channel constitue l'un des cas les plus éloquentes. Disponible l'année dernière uniquement à l'intérieur du département de la Défense, il est dorénavant offert à tous les câblodistributeurs et exploitants de signaux aux télévisions du pays. Des spécialistes militaires en relations publiques, armés de transmetteurs portatifs, sillonnent les zones de guerre en Irak et en Afghanistan, envoyant nouvelles, entrevues et vidéos aux stations télé aux États-Unis. Il suffit ensuite pour le chef des nouvelles de se connecter sur un site Internet militaire, www.dvidshub.net, de consulter le menu des publiereportages déguisés et d'obtenir, sans frais, un signal satellite.

«We're the good news people», affirme Larry W. Gilliam, directeur adjoint du Army and Air Force Home-town News Service, un autre service d'«information» militaire dont font partie 40 reporters et réalisateurs. Son unité a produit l'année dernière 50 tops diffusés 236 fois et dans 41 millions de foyers. «Nous n'editorialisons pas du tout», soutient M. Gilliam.

Quelques mois après les révélations sur le «recrutement» par Washington de deux journalistes payés

pour faire les louanges de plusieurs programmes gouvernementaux, l'affaire met une nouvelle fois en lumière la politique de propagande de l'administration Bush auprès des médias.

«Les journalistes payés, les sujets tout prêts envoyés aux chaînes de télévision, tout cela fait partie du même effort», confirme Evan Cornog, recteur adjoint de l'école de journalisme à l'université Columbia. «On savait que certaines industries comme la pharmacie essayaient d'influencer les télévisions, mais personne ne se doutait que le gouvernement faisait la même chose à une telle échelle, ajoute-t-il. Bien sûr, les chaînes ont une part de responsabilité dans l'utilisation de ce matériel.»

En fait, l'administration Bush profite d'un «système» qui n'est pas nouveau. Depuis des décennies, de grosses firmes de relations publiques envoient des reportages réalisés pour le compte de centaines de compagnies directement aux grands réseaux américains et aux chaînes câblées, qui s'engagent ensuite à les redistribuer à leurs filiales locales. Le gouvernement a compris la bonne affaire que cela pouvait représenter. Sous Bill Clinton, plusieurs ministères s'étaient dotés d'agences chargées de réaliser des films de promotion. Mais la méthode s'est largement développée depuis le 11 septembre 2001, alors que George W. Bush voulait clairement montrer ses interventions en Afghanistan et en Irak sous un jour favorable. Le département d'État, de son côté, a produit pas moins de 59 publiereportages depuis 2002.

À de multiples occasions, selon le *New York Times*, plusieurs chaînes ont choisi de diffuser les sujets et

IRAK

Des preuves émergent aussi sur «les profits excessifs réalisés par les maîtres d'œuvre américains»

SUITE DE LA PAGE 1

prétexte pour retarder le transfert des fonds déjà engagés, comme de nombreux bailleurs de fonds semblent l'envisager», ajoute parallèlement le rapport.

Transparency observe que «les aides financières affluent de manière incontrôlée en l'absence de garde-fous institutionnels ou même de simples systèmes de gestion au niveau des ministères et des entreprises publiques».

Il dénonce l'attribution de contrats très lucratifs par le gouvernement américain: «Ces contrats ont été groupés afin que les petites entreprises ne puissent soutenir la concurrence et de nombreux marchés juteux ont été attribués à des entreprises bénéficiant de liens privilégiés auprès d'individus maintenant dans le gouvernement [américain], telles Halliburton et Bechtel.»

Selon Transparency, nombre d'entreprises américaines en Irak sont coupables de gaspillage et ont engrangé des «profits excessifs», «deux constats dont l'explication réside dans les contrats en «régie intéressée» qui prévoient le remboursement de tous les frais encourus par les sociétés, outre un pourcentage additionnel comme profit garanti».

Il cite un membre irakien de la Chambre de commerce américano-irakienne: «Si vous prenez dix millions de dollars fournis par le gouvernement américain et que vous sous-traitez ce travail à des entreprises irakiennes pour 250 000 \$, faut-il parler d'affaires ou de corruption?»

Des preuves, selon l'ONG, commencent aussi à émerger sur «les profits excessifs réalisés par les maîtres d'œuvre américains qui sous-traitent une partie du travail à des entreprises locales pour une infime partie des sommes qu'ils reçoivent eux-mêmes».

Au pillage généralisé des «Ali Baba» (surnom des anciens dignitaires du régime de Saddam Hussein) a succédé en avril 2003, rappelle le rapport, «une nouvelle ère qui a vu s'intensifier le vol des biens publics, la corruption et les conflits d'intérêts». Un des responsables du gouvernement de Bassora (sud), cité par le rapport, en est venu à estimer que les contrats devraient être attribués par des «hommes religieux qui, selon lui, sont par nature plus honnêtes».

Le rapport fait notamment référence au programme de l'ONU «Pétrole contre nourriture» et estime que la corruption affecte la quasi-totalité des activités du gouvernement irakien.

Transparency critique l'ONU pour la façon dont elle a géré l'attribution des marchés et estime que les appels à une privatisation rapide pour réduire les dettes étaient mal inspirés.

Pour elle, la corruption ne peut que s'aggraver alors qu'on débourse de plus en plus d'argent pour la reconstruction du pays, notamment dans les domaines du bâtiment et de l'acquisition de biens et services.

«Les fonds déversés dans des pays en voie de reconstruction comme l'Irak doivent être protégés de la corruption», prévient le président de Transparency, Peter Eigen, dans un communiqué. «La transparence doit aussi être le maître mot à l'heure où les bailleurs de fonds promettent des sommes colossales pour la reconstruction des pays affectés par le tsunami en Asie», a-t-il affirmé lors de la présentation du rapport.

Des systèmes d'attribution de marchés plus rigoureux

Transparency milite pour que des systèmes plus rigoureux soient mis en place pour lutter contre la corruption et a publié hier une liste des critères minimaux pour l'attribution de marchés publics.

Dans un entretien accordé à Reuters, Eigen reconnaît qu'il n'est pas facile de mettre en place ces structures au pied levé.

«Il faut être réaliste. Nous comprenons les difficultés. Nous ne sommes pas des intégristes, a-t-il dit. Mais s'il y a un niveau élevé de transparence, ça aide. On rend les choses plus visibles, et les gens le comprennent.»

Selon Transparency, des études ont montré que la corruption était particulièrement présente dans le secteur du bâtiment, qui vaut 3200 milliards de dollars à l'échelle mondiale, que ce soit dans les pays développés ou en développement.

La corruption peut aussi coûter des vies parce qu'en faisant passer le profit avant le bien public, elle peut aboutir à la construction d'infrastructures dans des zones exposées à des séismes ou à des inondations. Dans des secteurs écologiquement fragiles, des projets lucratifs peuvent en outre représenter une menace pour l'environnement.

Agence France-Presse et Reuters

de ne pas signaler volontairement que le «reporter» n'en était pas vraiment un. «Il est trop tôt pour savoir si certains médias ont agi par pure motivation politique, poursuit Evan Cornog, mais souvent, c'est aussi de la paresse et un manque de moyens. Les chaînes locales n'ont pas d'argent pour réaliser leurs sujets, alors elles récupèrent ceux qu'on leur propose.» De fait, la tactique gouvernementale exploite une vulnérabilité croissante des médias: tandis que le personnel dans les grandes salles de nouvelles diminue, plusieurs stations locales augmentent les heures consacrées aux informations sans embaucher plus de journalistes.

Tout le monde est heureux, résume le *New York Times*: les stations locales affiliées comblent leur temps d'antenne sans trop d'efforts; les grands réseaux, comme Fox et CNN, qui sont des relais dans la distribution de ces informations orientées, touchent de l'argent des agences gouvernementales qui les produisent et des stations qui les diffusent; enfin, le gouvernement fait passer son message politique sans intermédiaire.

Heureux, du moins pour le moment. D'ores et déjà, le GAO, le bureau du Congrès chargé de contrôler les activités du gouvernement fédéral, s'est indigné de cette «propagande cachée». L'Association des directeurs de radio et de télévision s'est également emparée de l'affaire. Et George W. Bush aura du mal à éviter la controverse, lui qui avait récemment assuré «qu'il y avait besoin d'une relation indépendante entre la presse et la Maison-Blanche».

Avec Libération et The New York Times